



Hautes Alpes

Comité Départemental du Tourisme

Observatoire du Tourisme des Hautes-Alpes

BILAN DE FRÉQUENTATION
DE L'ANNÉE TOURISTIQUE

2007

Saison d'hiver 2007 – Fréquentation moyenne

Hôtel : 48% =

Résidences de tourisme et hôtelières : 60% ↗

Chambres d'hôtes : 35% ↗

Gîtes* : 29% ↘

Villages de vacances : 54% ↘

Centres de vacances : 47% ↗

7,2 millions de nuitées

Saison d'été 2007 – Fréquentation moyenne

Hôtel : 52% =

Résidences de tourisme et hôtelières : 45% ↗

Chambres d'hôtes : 44% ↘

Gîtes* : 42% ↘

Villages de vacances : 41% ↘

Centres de vacances : 32% ↘

Campings : 31% ↘

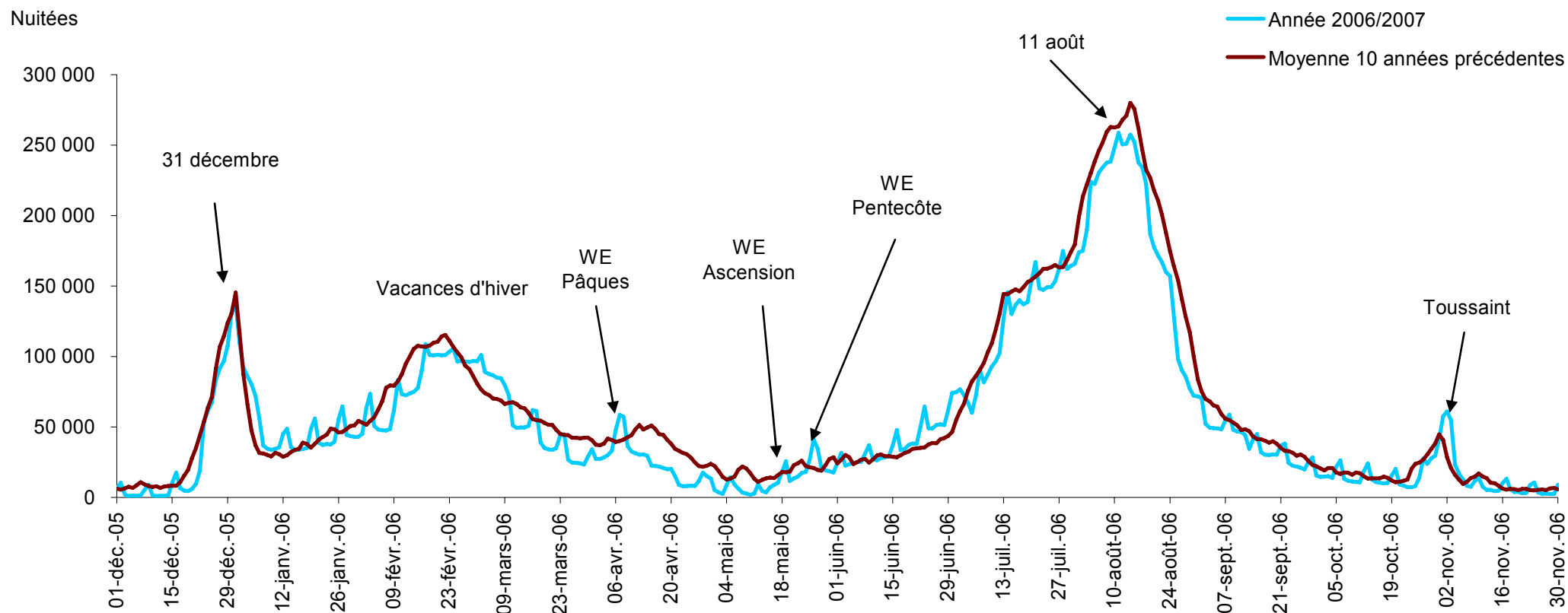
12,3 millions de nuitées

Recettes remontées mécaniques : 82 millions d'euros ↗

Recettes ski de fond : 378 milliers d'euros ↘

Année 2006/2007
20,3 millions de nuitées touristiques

Estimation des nuitées journalières dans les Hautes-Alpes



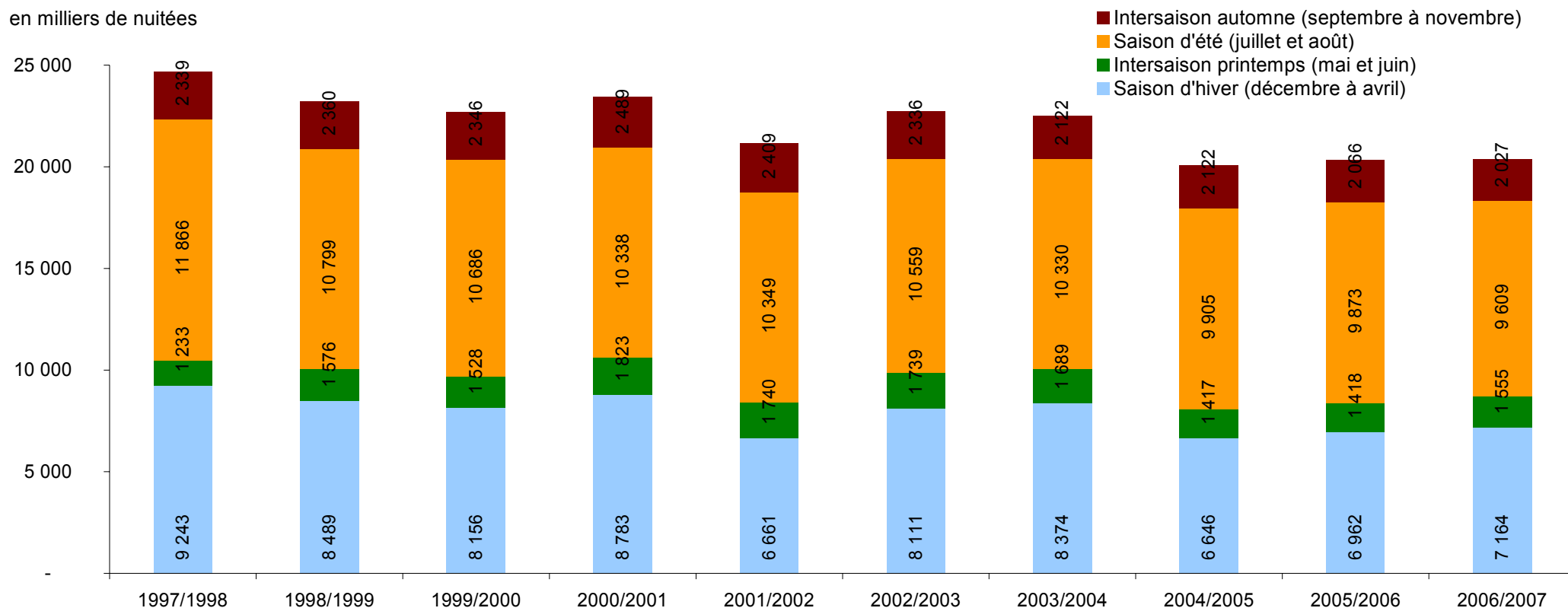
11 août 2006 : près de 259 000 nuitées

Une bi-saisonnalité clairement marquée avec une saison d'été toujours plus prononcée que l'hiver.

La plus forte affluence touristique se situe entre le 4 et le 18 août, période durant laquelle on compte chaque jour plus de 220 000 nuitées

Répartition des nuitées saisonnières depuis l'année touristique 1996/97

en milliers de nuitées



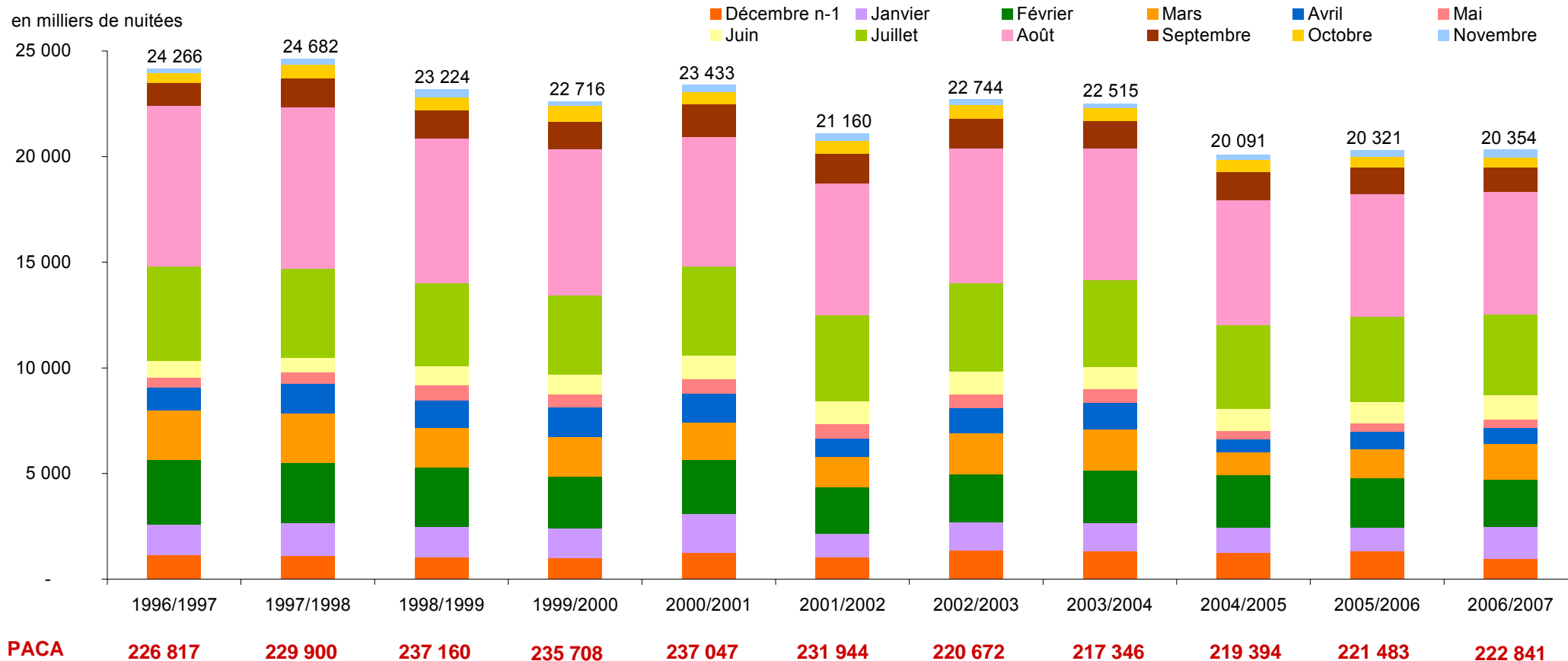
Poids moyen des saisons

- 10% en automne
- 36% en hiver
- 7% au printemps
- 47% en été

L'années 2006/2007 par rapport à la moyenne des 5 années précédentes

- Automne = - 200 000 nuitées
- Hiver = - 200 000 nuitées
- Printemps = - 50 000 nuitées
- Eté = - 600 000 nuitées

Évolution des nuitées mensuelles depuis l'année touristique 1996/97

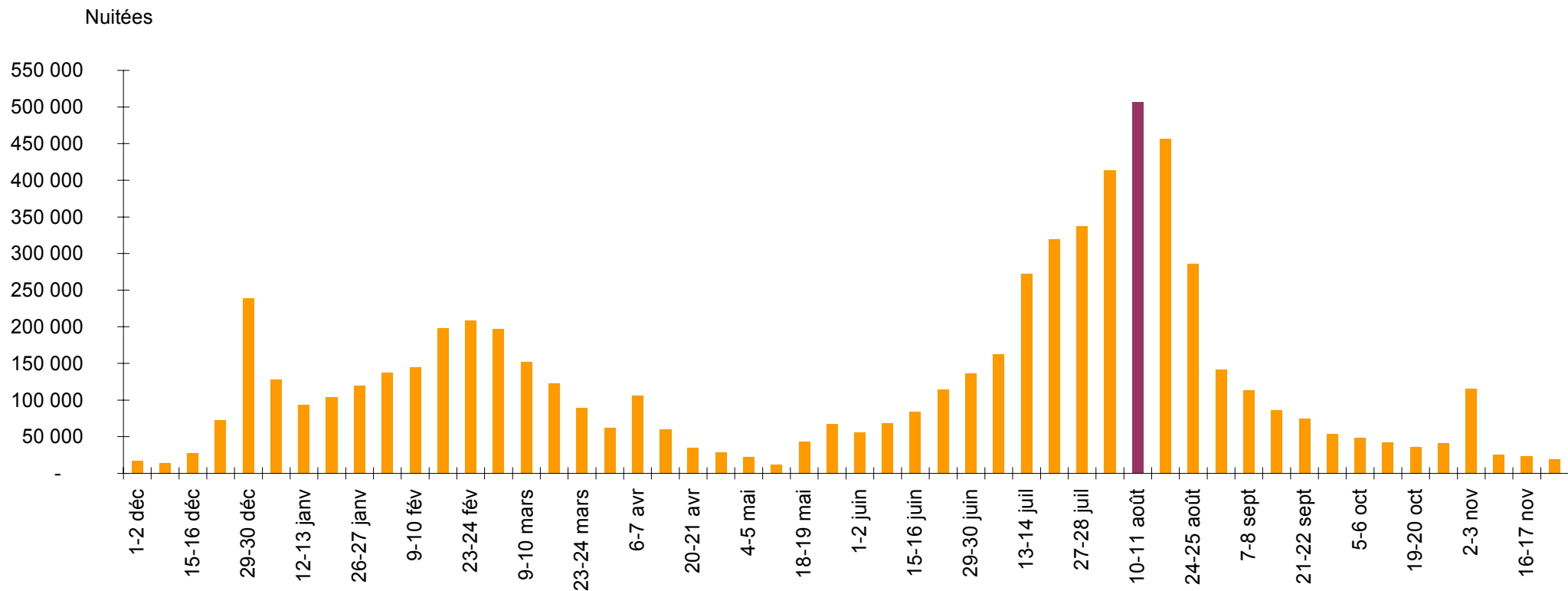


L'année 2006/2007 par rapport à la moyenne des 5 années précédentes = - 1 million de nuitées

Décembre n-1	= - 300 000 nuitées	Juin	= + 100 000 nuitées
Janvier	= + 300 000 nuitées	Juillet	= - 250 000 nuitées
Février	= - 100 000 nuitées	Août	= - 350 000 nuitées
Mars	= + 150 000 nuitées	Septembre	= - 200 000 nuitées
Avril	= - 200 000 nuitées	Octobre	= - 100 000 nuitées
Mai	= - 150 000 nuitées	Novembre	= + 100 000 nuitées

La fréquentation des week-ends correspond à près d'un tiers des nuitées annuelles.

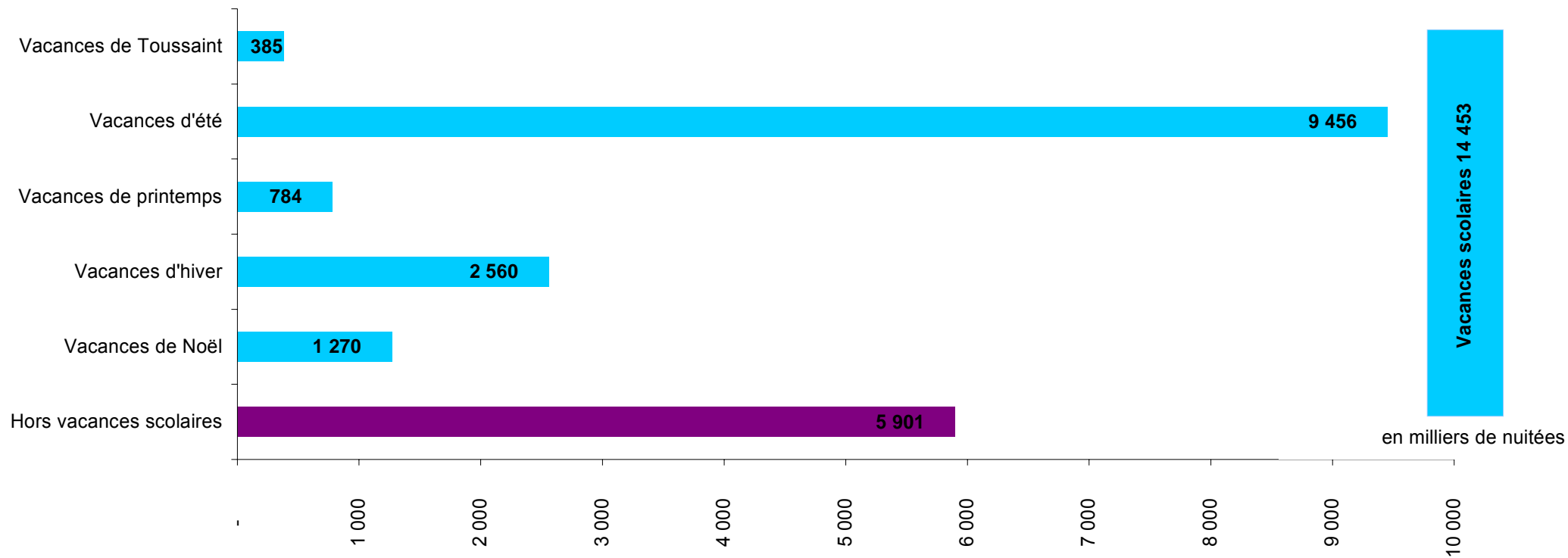
Année 2006/2007



Le week-end le plus fréquenté est celui des 10 et 11 août 2007 : environ 500 000 nuitées.

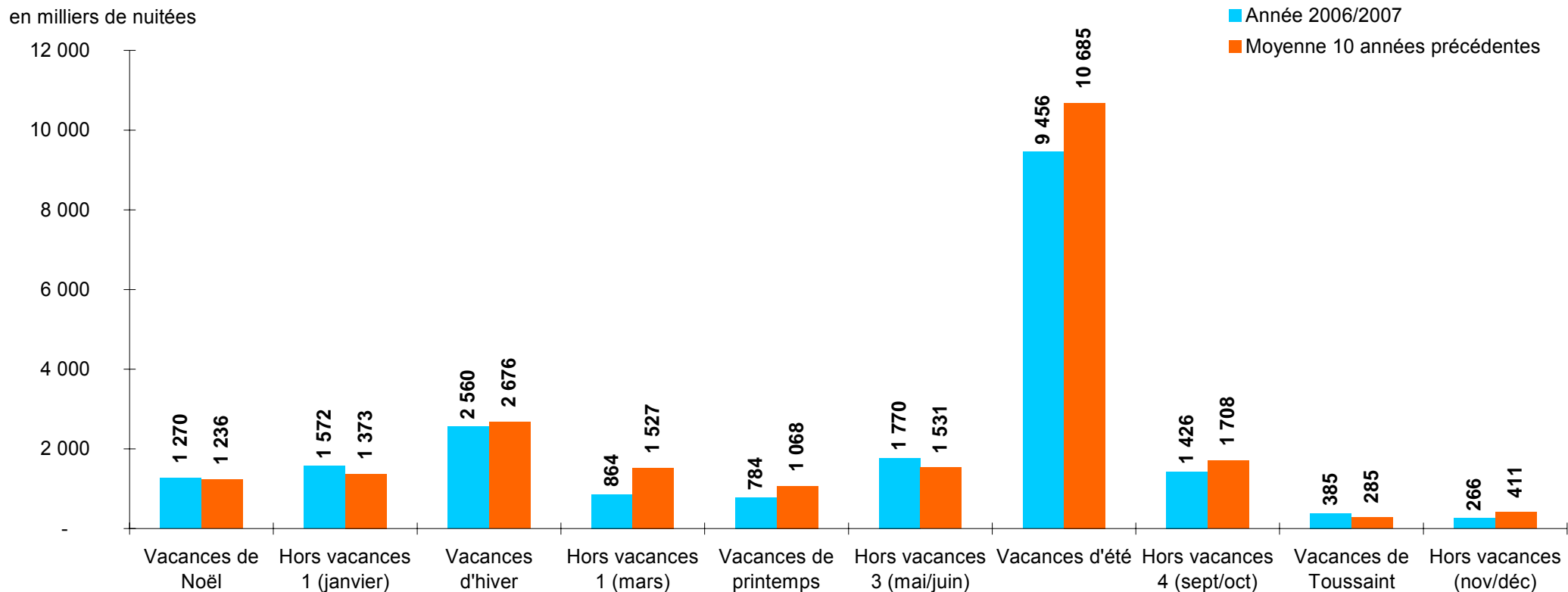
La fréquentation des vacances scolaires

Année 2006/2007



- Les vacances scolaires c'est :**
- ▶ 71% des nuitées annuelles,
 - ▶ 19% des nuitées annuelles sont générées durant les vacances hivernales,
 - ▶ 47% des nuitées annuelles sont enregistrées lors des vacances scolaires d'été.

La fréquentation 2007 selon les périodes des vacances scolaires et hors vacances scolaires



Des progressions durant :

- ▶ les vacances de Noël, le hors vacances 1 (janvier) et le hors vacances 3 (mai, juin), les vacances de Toussaint soit environ 600 000 nuitées en plus par rapport à la moyenne des 10 années précédentes

Des pertes :

- ▶ les plus importantes sont durant les vacances d'été avec -1,2 millions de nuitées, le hors vacances 2 (mars) avec près de 700 000 nuitées, les vacances de Printemps ainsi que le hors vacances 4 (septembre, octobre) avec environ 300 000 nuitées chacune.

Les baisses de nuitées durant la saison d'hiver sont toujours fortement corrélées à l'enneigement ce que l'on vérifie pour le mois de mars 2007. Les vacances de printemps, malgré une légère reprise depuis 2005/2006 sont en recul par rapport aux années précédentes. Quant à l'été, il y a baisse de fréquentation depuis l'été 2004.

La fréquentation des principaux sites et monuments des Hautes-Alpes depuis 5 ans

Ville	Nom	Type	Recensement	Année 2003	Année 2004	Année 2005	Année 2006	Année 2007
Abriès	Association du Costume d'Autrefois	TH	Comptage	-	1 073	2 001	1 963	NC
Arvieux	Moulin (juillet-août)	TC	Comptage	964	979	712	893	453
Briançon	PNE ⁽¹⁾ Maison du Parc et Musée du Ski	S-N	Comptage	59 977	67 010	66 260	53 540	67 980
	Fort du Château (juillet-août)	F	Comptage	6 908	7 347	4 636	5 682	4 005
	Redoute des Salette (juillet-août)	F	Comptage	642	821	1 176	981	1 154
	Ville Haute	F	Comptage	9 291	10 833	11 069	12 721	16 150
Châteauroux les Alpes	PNE ⁽¹⁾ Maison du Parc	S-N	Comptage	834	1 811	2 310	2 825	2 785
Château-Ville-Vieille	Château Queyras (avril-octobre)	F	Comptage	19 731	25 893	21 317	21 639	27 250
	Crypte géologique (juillet-août)	F	Comptage	1 532	1 129	2 928	1 224	1 202
Crots	Abbaye de Boscodon : visites guidées et expositions	R	Comptage	15 000	14 600	14 600	12 000	10 100
	Abbaye de Boscodon : église/librairie	R	Estimation	35 000	35 000	35 000	36 500	37 800
Embrun	Cathédrale : visites guidées	R	Comptage	2 826	3 379	2 930	3 202	2 594
	La Tour Brune ⁽²⁾	TH	Comptage	5 275	3 312	3 403	3 287	4 200
Gap	Musée départemental	N	Comptage	17 349	23 912	16 109	15 555	15 127
	Service Animation Domaine de Charance : visites guidées	J	Comptage	4 554	2 120	2 903	2 491	2 416
	Service Animation Domaine de Charance : expositions	J	Estimation	11 300	12 217	11 616	10 633	10 100
	PNE ⁽¹⁾ Siège au Domaine de Charance	S-N	Comptage	6 025	4 431	3 262	2 872	2 170
	Visite de la ville	H	Comptage	346	290	274	367	435
La Chapelle en Valgaudemar	PNE ⁽¹⁾ Maison du Parc	S-N	Comptage	9 691	7 426	5 439	5 392	4 530
L'Argentière-La-Bessée	Mine d'argent du Fournel et Musée	TC	Comptage	6 859	7 850	8 364	7 698	7 837
Le Sauze du Lac	La Montagne aux Marmottes (avril-octobre)	S	Comptage	57 742	46 614	40 948	51 000	38 925
Montdauphin	Place Forte (visites + spectacles)	F	Comptage	24 000	33 590	22 163	18 160	34 968
Monêtier les Bains	Le Casset ⁽²⁾ (juillet-août)	S	Comptage	3 497	1 766	2 360	1 998	2 260
	Le Lautaret ⁽²⁾ (juillet-août)	S	Comptage	14 204	16 214	14 201	14 235	11 610
Orcières	Prapic ⁽²⁾ (juin à septembre)	S	Comptage	1 370	1 942	2 250	8 380	8 670
Pelvoux	Le Pré de Madame Carle (juin-septembre)	S	Comptage	72 075	80 490	78 030	68 098	56 900
Réallon	Les Gourniers (juin-août)	S	Comptage	2 675	3 795	1 685	1 929	2 110
Ristolas	Maison de la nature	N	Comptage	1 582	2 397	2 004	En travaux	En travaux
Rousset	Barrage de Serre-Ponçon	TC	Estimation	vigipirate	vigipirate	vigipirate	vigipirate	450 (VIP)
	Maison des énergies - Serre-Ponçon ⁽³⁾	TC	Comptage	-	20 000	vigipirate	6 000	7 000
	Muséoscope de la Viste	TH	Comptage	30 699	30 750	27 194	27 300	27 800
Saint Etienne Le Laus	Sanctuaire de Notre Dame du Laus	R	Estimation	100 000	100 000	100 000	100 000	92 400
Saint Jean Saint Nicolas	PNE ⁽¹⁾ Maison de la Vallée	S-N	Comptage	34 105	46 573	38 944	36 204	37 600
Saint Véran	Musée du Soum	TH	Comptage	9 672	8 470	7 854	7 664	8 955
Tallard	Château (juillet-août)	C	Comptage	3 461	3 751	4 032	3 894	6 214
	(reste de l'année sur demande)	C	Comptage	573	693	1 387	1 456	1 125
Vallouise	PNE ⁽¹⁾ Maison du Parc	S-N	Comptage	41 045	43 454	36 796	30 253	32 880
Villar d'Arène	Jardin Botanique Alpin du Lautaret (mi juin à mi sept)	J	Comptage	27 614	25 208	23 395	19 991	16 901

Typologie :

- C : Château et architecture civile remarquable
- F : Forteresse et architecture militaire
- H : Lieux de mémoire, musées historiques
- I : Informations, expositions... PNE
- J : Jardins et parcs
- N : Muséum, musées de la faune et de la flore
- R : Patrimoine religieux
- S : Sites, parcs naturels, lieux remarquables, villages pittoresques
- TC : Visites industrielles et techniques
- TH : Musées thématiques et techniques

⁽¹⁾ PNE : Parc National des Ecrins

⁽²⁾ Centres d'Accueil Temporaires du PNE

⁽³⁾ en 2006 de mi juillet à mi août

Les Ecrins-Hautes-Alpes	Parc National des Ecrins : Maisons du Parc	S	Comptage	151 677	170 705	153 011	131 086	147 945
	Parc National des Ecrins : Centres d'accueil temporaires des sites	S	Estimation	110 257	110 252	101 929	97 927	85 750

⁽¹⁾ dont La Tour Brune, Le Moulin des Ribes, Le Lautaret, Le Casset, Le Pré de Madame Carle, Les Gourniers, Prapic

Hébergements ouverts l'hiver :

Hôtels classés : 205 établissements en moyenne, dont 124 sont situés en station de sports d'hiver et 81 hors station.

✘ Répartition selon les normes de classement : 24 sont 0*, 20 sont 1*, 133 sont 2*, 25 sont 3*, 1 est 4*, 2 sont en cours de classement. **Une majorité donc d'hôtels 2* qui représentent près des 2/3 des structures du département.**

✘ Nombre d'hôtels par bassin touristique : **Briançonnais = 59 soit 29% des hôtels des Hautes-Alpes**, Champsaur = 19, Dévoluy = 4, Gapençais/Val de Durance = 19, Pays des Ecrins = 14, Pays du Buëch = 14, Pays du Guillestrois = 23, Queyras = 22, Serre-Ponçon = 23, Valgaudemar = 8.

Hébergements collectifs : 140 établissements en moyenne, dont 92 sont situés en station de sports d'hiver et 48 hors station.

- Répartition : 20 sont des villages de vacances et **120 sont des centres de vacances soit 86% des hébergements collectifs haut-alpins.**
- Nombre d'établissements par bassin touristique : Briançonnais = 27, **Champsaur = 41 soit 29% de l'offre départementale**, Dévoluy = 1, Gapençais/Val de Durance = 4, Pays des Ecrins = 4, Pays du Buëch = 7, Pays du Guillestrois = 17, Queyras = 18, Serre-Ponçon = 19, Valgaudemar = 2.

Résidences de tourisme et « hôtelières » : 50 établissements en moyenne, dont 49 sont situés en station de sports d'hiver.

- Nombre d'établissements par bassin touristique : Briançonnais = 7, Champsaur = 5, Dévoluy = 13, Gapençais/Val de Durance = 1, Pays des Ecrins = 6, Pays du Guillestrois = 14, Serre-Ponçon = 4.

Chambres d'hôtes : 129 établissements en moyenne, dont 36 sont situés en station de sports d'hiver et 93 hors station.

- Nombre d'établissements par bassin touristique : Briançonnais = 21, Champsaur = 18, Dévoluy = 2, Gapençais/Val de Durance = 6, Pays des Ecrins = 7, **Pays du Buëch = 37 soit 29% de l'offre en chambres d'hôtes**, Pays du Guillestrois = 9, Queyras = 14, Serre-Ponçon = 12, Valgaudemar = 3.

Gîtes ruraux auprès des Gîtes de France : 815 établissements en moyenne.

Stations de sports d'hiver et classement top 100 des remontées mécaniques :

8 grands domaines (Serre-Chevalier = 13^{ème}, Vars = 22^{ème}, Risoul = 25^{ème}, Montgenèvre = 32^{ème}, Orcières = 38^{ème}, le Dévoluy = 45^{ème}, Puy Saint Vincent = 47^{ème}, Les Orres = 51^{ème} et **18 stations village** dont Ancelle = 81^{ème} et Molines/Saint Véran = 90^{ème}.

Sites nordiques : 25 dont 15 dépendent d'une station de sports d'hiver.

La fréquentation touristique de l'hiver 2006/2007 dans les Hautes-Alpes, par rapport à l'hiver précédent, a été mitigée. Les stations d'altitude, grâce à un meilleur enneigement et à leur capacité à produire de la neige de culture on réussi à capter la clientèle hivernale, au contraire des stations de basse et moyenne altitude moins bien dotées.

Cette saison 2006/2007 aura été marquée, de nouveau, par un enneigement aléatoire après deux hivers de faible enneigement. Toutefois, le département aura bénéficié à plusieurs reprises de chutes de neige significatives permettant aux stations d'altitude de proposer un domaine skiable satisfaisant pour la pratique des sports d'hiver. Ainsi les remontées mécaniques affichent une légère hausse de leurs recettes, par contre, les recettes de ski de fond sont en forte baisse, les sites ayant été pénalisés par le manque de neige.

Les tendances observées et parfois récurrentes :

- des réservations tardives tant pour les périodes de vacances scolaires que pour les périodes hors vacances,
- davantage de courts séjours et plus particulièrement du vendredi au lundi d'où des pointes de fréquentation sur des week-ends prolongés,
- une consommation plus ciblée et la recherche du meilleur rapport qualité/prix,
- davantage de non skieurs qui se tournent vers des activités « hors ski » telles que les promenades en raquette, à pied ou encore avec des chiens de traîneaux ; mais également vers les différentes activités culturelles et de loisirs proposées par les stations.

Hôtels classés

(de décembre à avril inclus)

54% de répondants

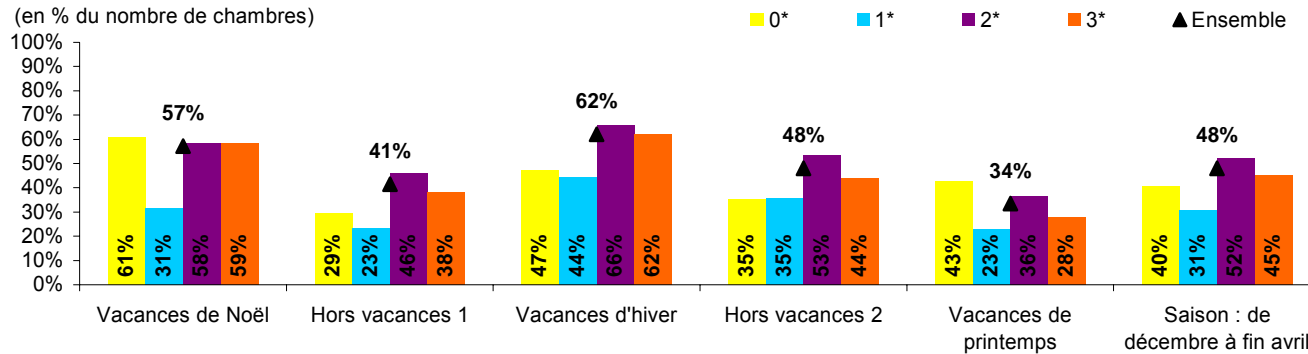
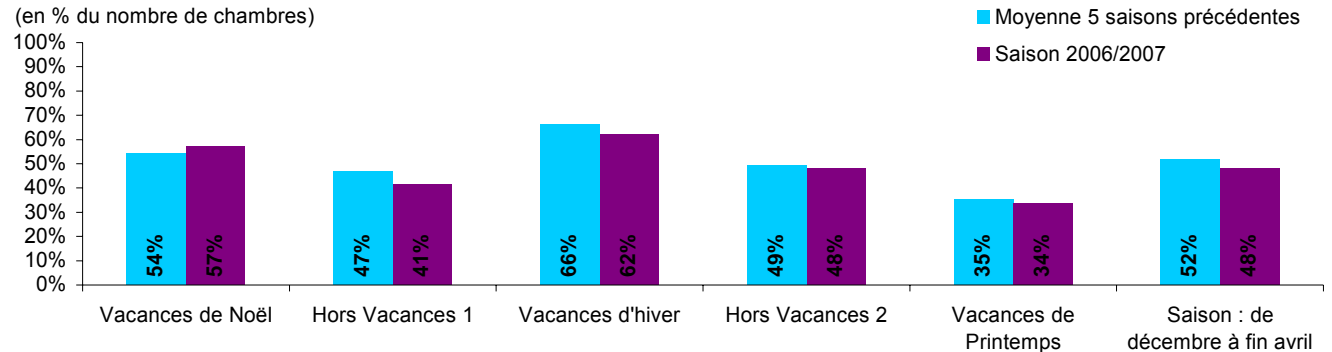
⇒ 48% d'occupation moyenne des chambres l'hiver 2006/2007

⇒ 2,9 jours de durée moyenne de séjour

⇒ 446 000 nuitées dont 14% sont étrangères

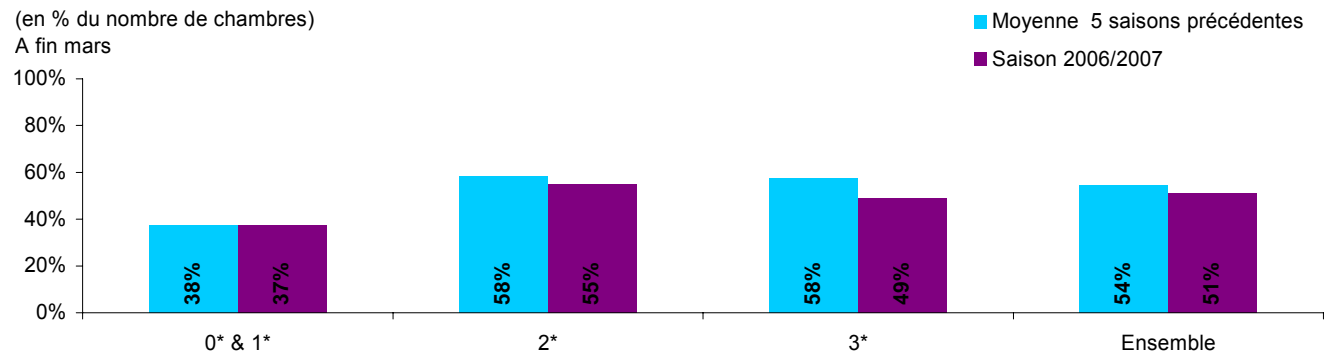
5% de Britanniques, 4% de Scandinaves, 2% de Belges et d'Italiens (chacun)

Un taux de fréquentation global sur la saison stable par rapport à celui de l'hiver précédent (48%).



Au cours de la saison d'hiver, les meilleurs taux de fréquentation ont été enregistrés par les hôtels classés 2* et 3*.

Seuls les hôtels classés 0*&1* gardent une fréquentation stable par rapport à la moyenne des cinq saisons antérieures.



Hôtels classés (suite)

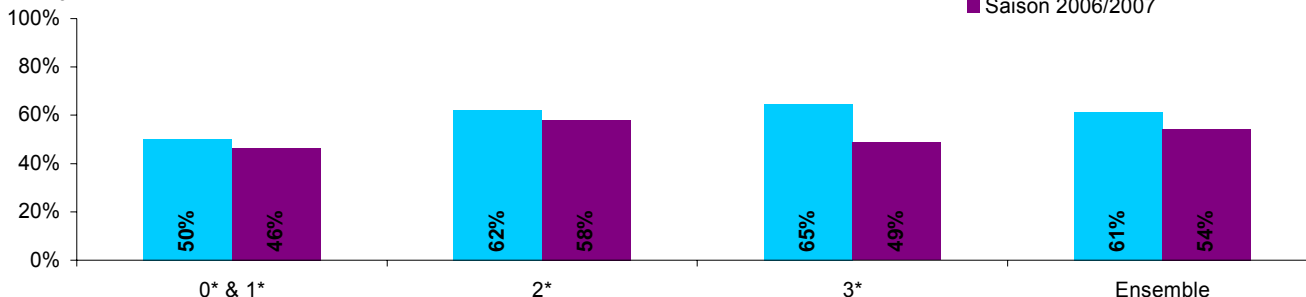
(de décembre à avril inclus)

Une baisse de fréquentation des hôtels en station qui s'échelonne de 2 points pour les 0*&1*, 4 points pour les 2* et 6 points pour les 3*.

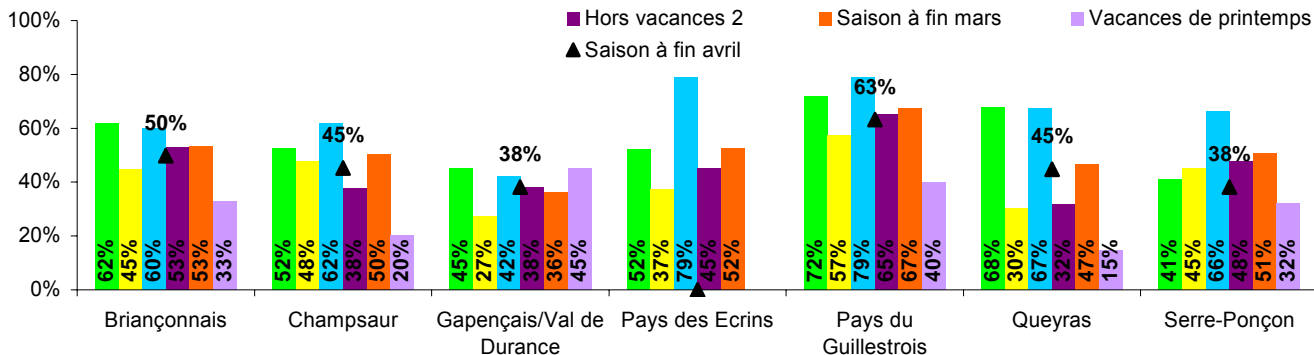
Hôtels classés en station

(en % du nombre de chambres)

A fin avril



(en % du nombre de chambres)

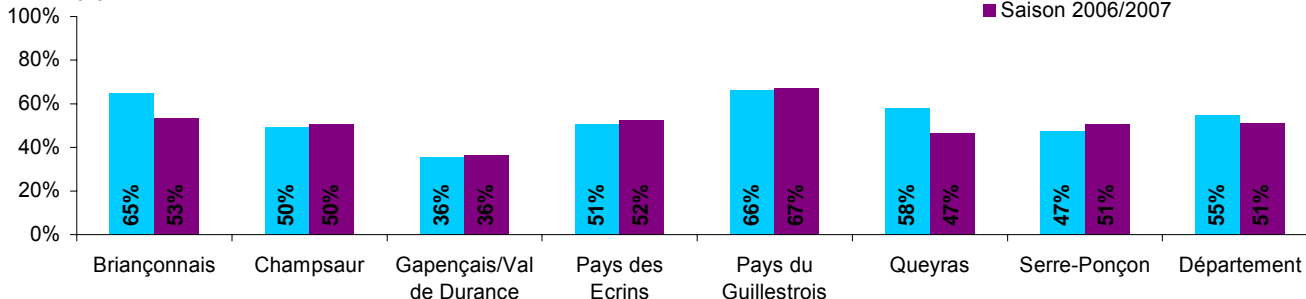


On distingue un niveau de fréquentation supérieur des hôtels du Pays du Guillestrois par rapport aux autres bassins touristiques.

Par rapport à la moyenne des cinq hivers précédents, presque tous les bassins touristiques affichent une fréquentation stable voire en hausse.

(en % du nombre de chambres)

A fin mars



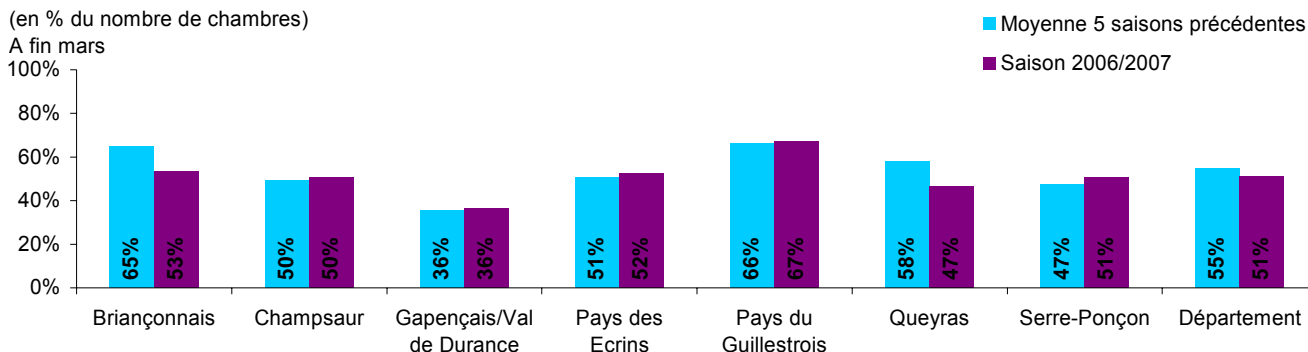
Certains résultats n'apparaissent pas par manque de données

Chambres d'hôtes ⇒ 35% d'occupation moyenne des chambres l'hiver 2006/2007

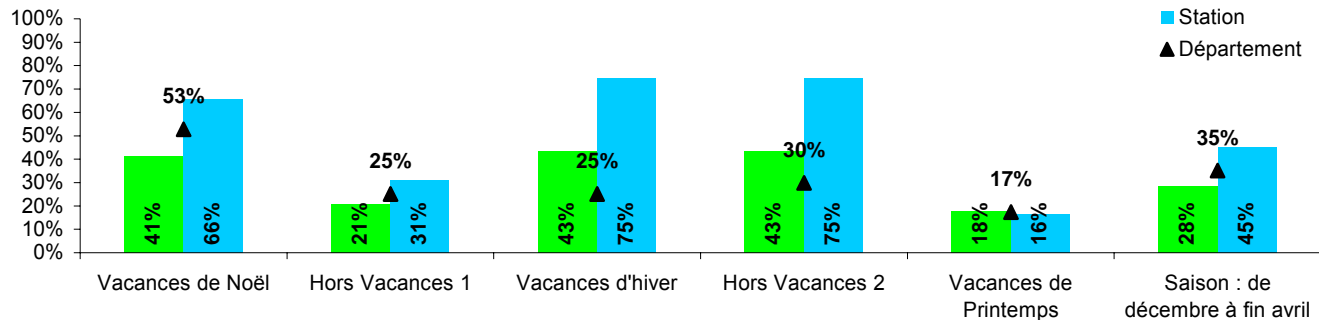
(de décembre à avril inclus) ⇒ 41 000 nuitées dont 8% sont étrangères

40% de répondants

Une hausse de 3 points dans la fréquentation des chambres d'hôtes.

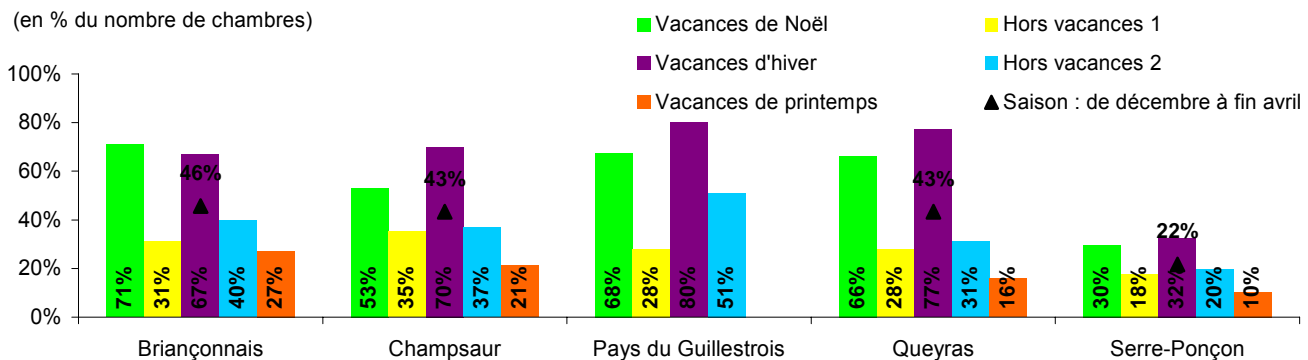


(en % du nombre de chambres)



Les chambres d'hôtes en station ont davantage de succès durant la période hivernale.

Cet hiver, les meilleurs taux de remplissage des chambres d'hôtes sont dans le Briançonnais, le Queyras et le Champsaur.



Gîtes ruraux en centrale de réservation ⇒ 26% d'occupation moyenne des gîtes l'hiver 2006/2007

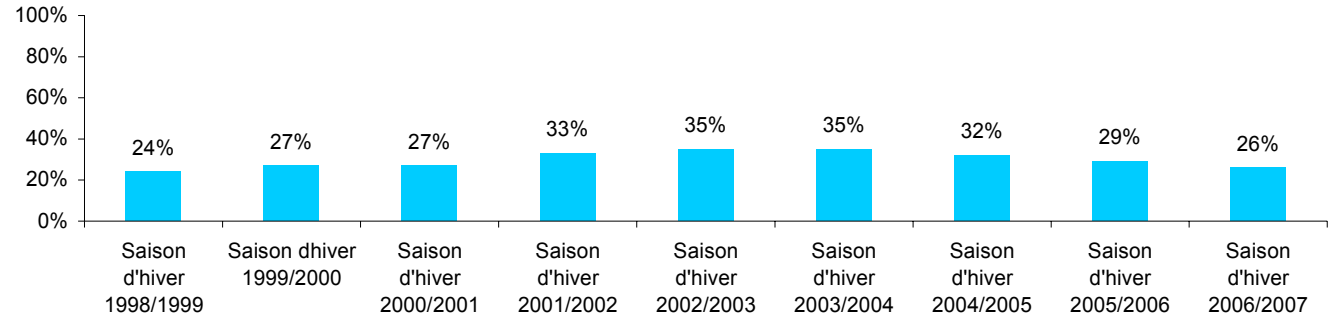
Gîtes de France

(de décembre à avril inclus)

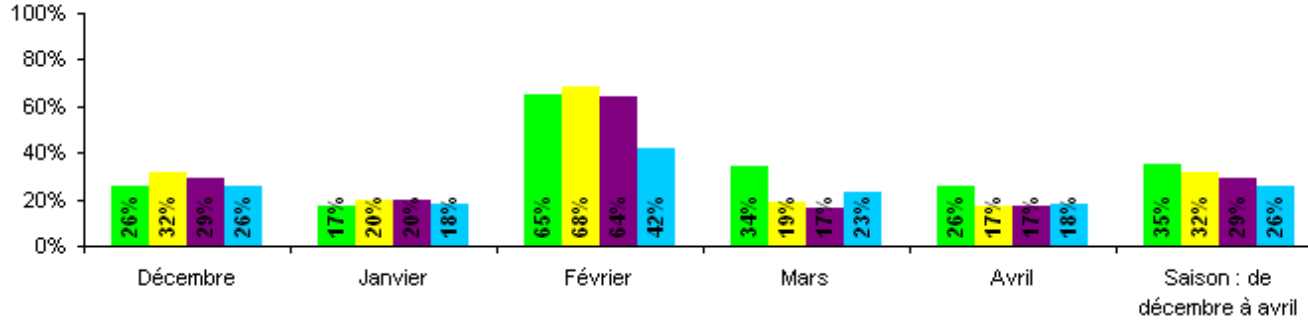
49% du parc total

Une fréquentation en régression de sept points pour les gîtes ruraux par rapport à la moyenne des cinq saisons d'hiver précédentes.

(en % du nombre de gîtes)



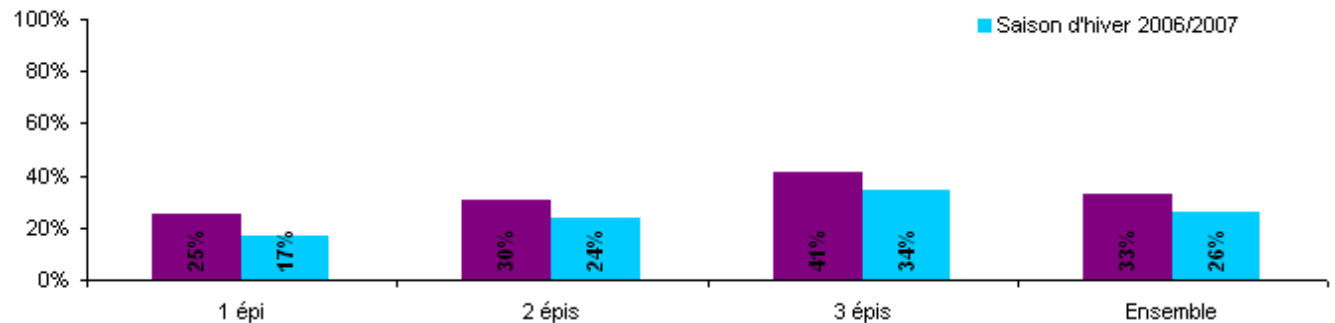
(en % du nombre de gîtes)



Février = mois phare pour les gîtes ruraux durant l'hiver, pâtit cette année d'un faible enneigement dans les vallées.

Une diminution de fréquentation quelle que soit la catégorie de classement.

(en % du nombre de gîtes)



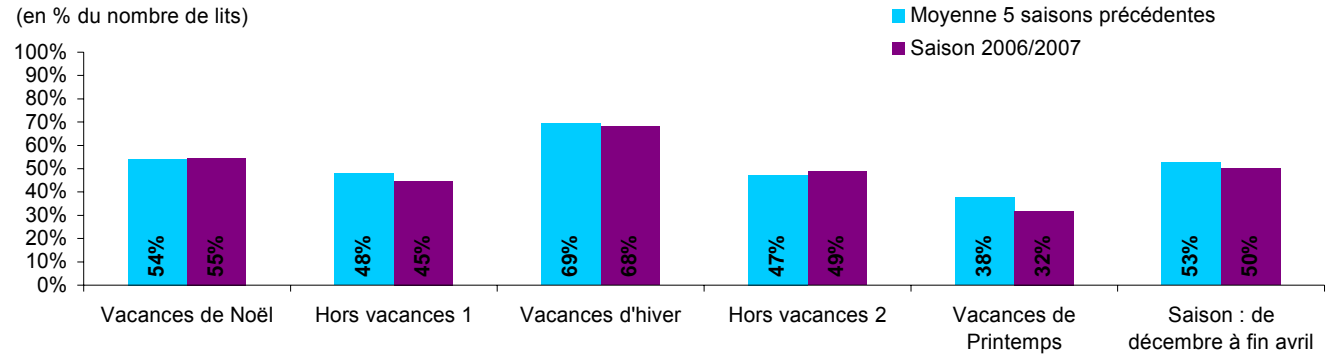
Centres et Villages de Vacances ⇒ 50% d'occupation moyenne des lits l'hiver 2006/2007

de Vacances ⇒ 6,4 j de durée moyenne de séjour

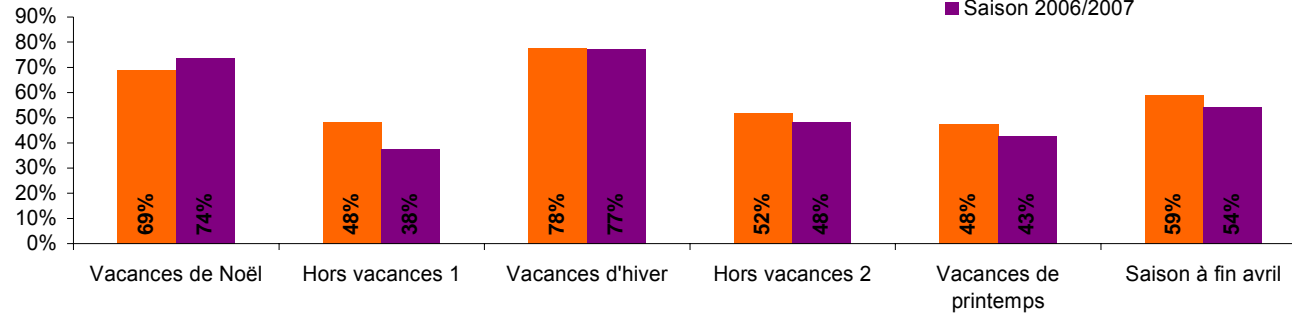
(de décembre à avril inclus) ⇒ 968 000 nuitées

56% de répondants

Les centres et villages de vacances ont subi une baisse de fréquentation de 2 points par rapport à la moyenne des cinq saisons précédentes.

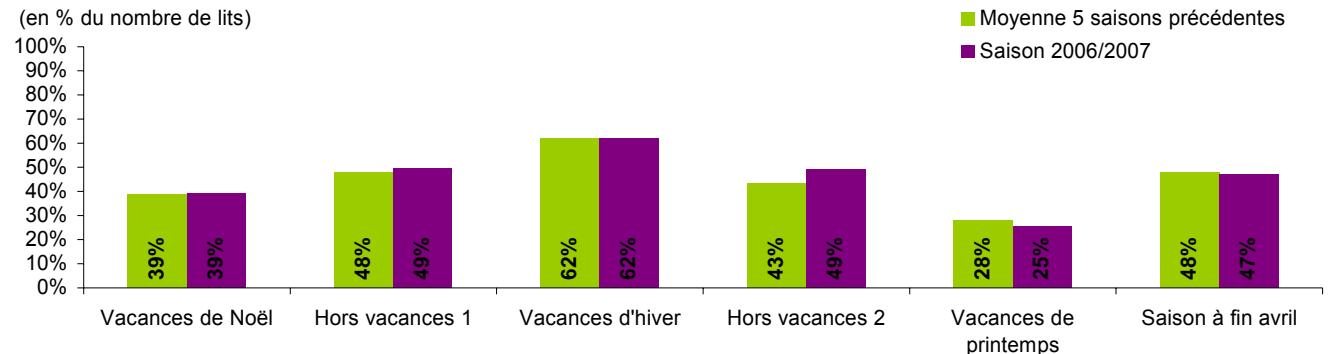


(en % du nombre de lits)



Villages de vacances : 54% d'occupation des lits sur l'ensemble de la saison hivernale. La période de janvier est celle qui souffre du plus important déficit de fréquentation, -10 points par rapport à la moyenne des cinq saisons précédentes.

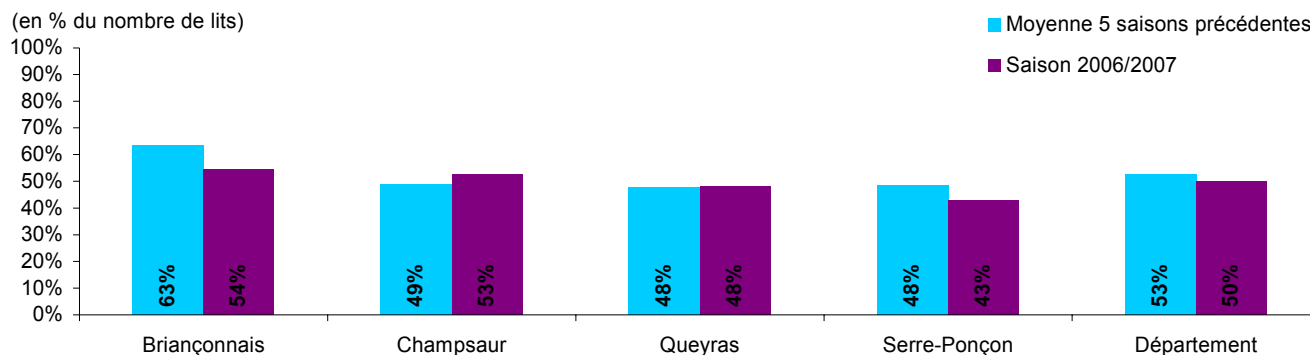
Centres de vacances : 47% d'occupation des lits. Une fréquentation relativement stable par rapport à la moyenne des cinq hivers précédents.



Centres et Villages de Vacances (suite)

(de décembre à avril inclus)

Malgré une baisse tangible de fréquentation, **les établissements du Briançonnais réalisent la meilleure occupation moyenne des Hautes-Alpes, 54%**. A noter la bonne reprise des structures du Champsaur par rapport à la moyenne des cinq saisons précédentes.



Le profil de la clientèle des centres et villages de vacances dans les Hautes-Alpes...

Origine de la clientèle	Association	Ecole	Coll. Publique	CE	Agence	Individuel	Autres
Hiver 2006/07	13%	33%	10%	3%	-	35%	6%
Moyenne 5 saisons précédentes	16%	26%	7%	5%	1%	37%	8%

Type de clientèle	Enfants	Ados	Jeunes adultes	Adultes	Familles	Retraités
Hiver 2006/07	48%	6%	2%	19%	24%	1%
Moyenne 5 saisons précédentes	43%	7%	3%	23%	19%	4%

But du séjour	Sport	Scolaire	Vacances/Loisirs	Stage	Autres
Hiver 2006/07	18%	36%	42%	1%	3%
Moyenne 5 saisons précédentes	20%	30%	45%	1%	3%

Commercialisation	Directe	Indirecte
Hiver 2006/07	79%	21%
Moyenne 5 saisons précédentes	74%	26%

Sur les 968 000 nuitées générées pendant la saison hivernale 2006/2007, plus d'un tiers sont réalisées durant les vacances d'hiver et 56% pendant l'ensemble des vacances scolaires hivernales. **Le mois de janvier compte 29% des nuitées.**

A noter : une commercialisation très souvent effectuée auprès de la structure d'accueil. Les enfants et les adolescents représentent plus de la moitié des nuitées. Le but du séjour est pour 42% des nuitées les vacances loisirs.

L'origine de la clientèle est assez variée, cependant 35% des nuitées proviennent d'individuels, 33% des écoles, 13% d'un milieu associatif, 10% des collectivités publiques.

Résidences de tourisme et « hôtelières »

(de décembre à avril inclus)

62% de réponses

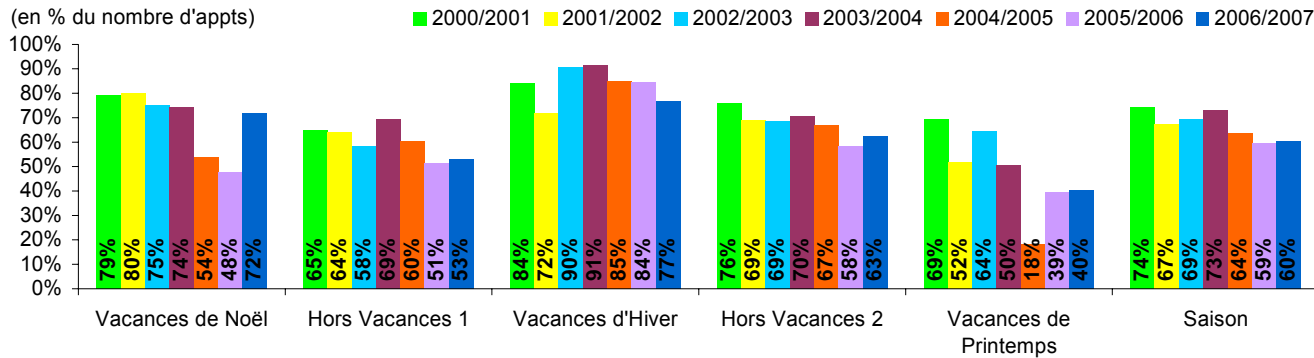
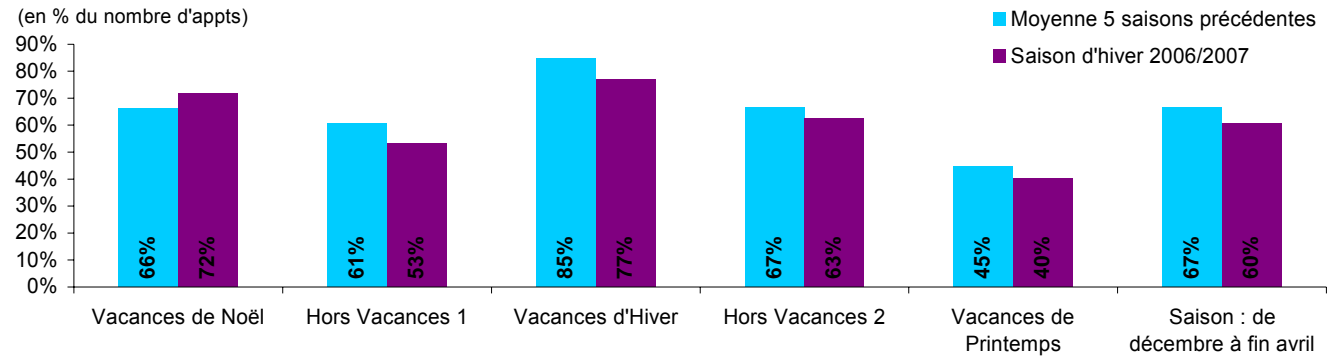
⇒ 60% d'occupation moyenne des appartements l'hiver 2006/2007

⇒ 6,6 jours de durée moyenne de séjour

⇒ 1 447 000 nuitées dont 40% sont étrangères

A noter que la plupart des résidences appartiennent à des groupes de forte renommée (Eurogroup, Monalisa, Odalys, Résid'hôtel...) dont le mode de commercialisation favorise la venue de clientèles étrangères, d'où leur forte proportion.

Une fréquentation des résidences de tourisme et « hôtelières » en repli par rapport à la moyenne des cinq années précédentes. On observe que la période de Noël est en augmentation.



Seules les vacances d'hiver accusent un recul de fréquentation par rapport à l'hiver précédent.

Recettes des activités ski

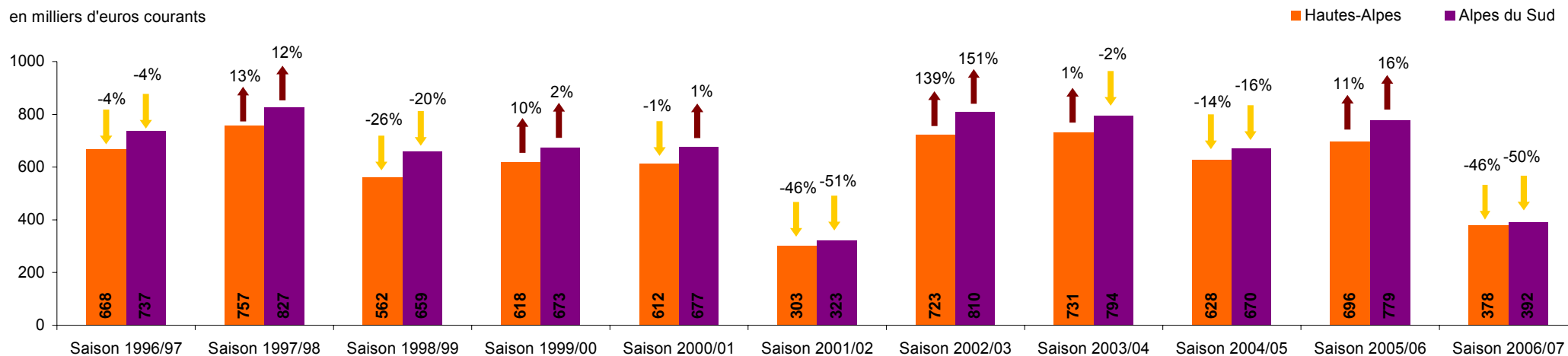
Une saison d'hiver 2006/2007 positive pour les remontées mécaniques avec des recettes en hausse. Le ski nordique a quant à lui souffert du manque de neige sur ses sites.

Ski nordique

En moyenne les recettes Hautes-Alpes = 91% des recettes Alpes du Sud et 7% des recettes France

En moyenne les recettes Alpes du Sud = 8% des recettes France

en milliers d'euros courants

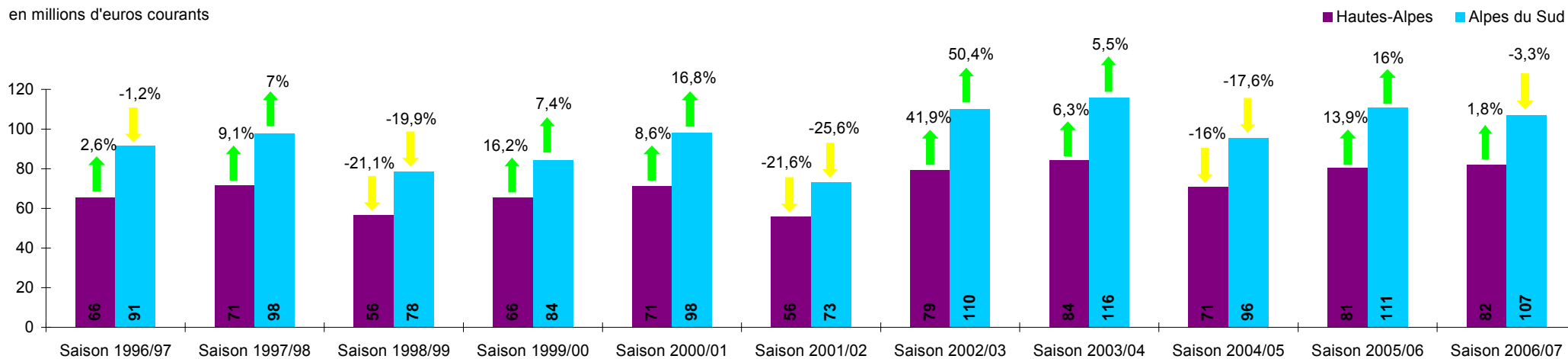


Remontées mécaniques

En moyenne les recettes Hautes-Alpes = 74% des recettes Alpes du Sud et 8% des recettes France

En moyenne les recettes Alpes du Sud = 11% des recettes France

en millions d'euros courants



Hébergements ouverts l'été :

Hôtels classés : 200 établissements en moyenne, dont 118 sont situés en station de sports d'hiver et 82 hors station.

✘ Répartition selon les normes de classement : 21 sont 0*, 20 sont 1*, 132 sont 2*, 25 sont 3*, 1 est 4*, 1 est en cours de classement. **Une majorité donc d'hôtels 2* qui représentent près des 2/3 des structures du département.**

✘ Nombre d'hôtels par bassin touristique : **Briançonnais = 57 soit 29% des hôtels des Hautes-Alpes**, Champsaur = 18, Dévoluy = 4, Gapençais/Val de Durance = 18, Pays des Ecrins = 17, Pays du Buëch = 15, Pays du Guillestrois = 18, Queyras = 22, Serre-Ponçon = 22, Valgaudemar = 9.

Campings classés : 142 établissements en moyenne, dont 24 sont situés en station de sports d'hiver et 118 hors station.

Répartition selon les normes de classement : 14 sont 1*, 64 sont 2*, 39 sont 3*, 7 sont 4*, 14 sont des aires naturelles et 4 sont des camps de tourisme saisonniers. **Une majorité de campings 2* qui représentent 45% des établissements des Hautes-Alpes.**

Nombre de campings par bassin touristique : Briançonnais = 11, Champsaur = 14, Dévoluy = 1, Gapençais/Val de Durance = 7, Pays des Ecrins = 12, Pays du Buëch = 24, Pays du Guillestrois = 14, Queyras = 9, **Serre-Ponçon = 42 soit 30% des campings haut-alpins**, Valgaudemar = 8.

Hébergements collectifs : 150 établissements en moyenne, dont 86 sont situés en station de sports d'hiver et 64 hors station.

- Répartition : 21 sont des villages de vacances et **129 sont des centres de vacances soit 86% des hébergements collectifs haut-alpins.**
- Nombre d'établissements par bassin touristique : Briançonnais = 25, **Champsaur = 41 soit 27% de l'offre départementale**, Dévoluy = 1, Gapençais/Val de Durance = 5, Pays des Ecrins = 5, Pays du Buëch = 11, Pays du Guillestrois = 17, Queyras = 15, Serre-Ponçon = 26, Valgaudemar = 4.

Résidences de tourisme et « hôtelières » : 50 établissements en moyenne, dont 49 sont situés en station de sports d'hiver.

- Nombre d'établissements par bassin touristique : Briançonnais = 7, Champsaur = 5, Dévoluy = 12, Gapençais/Val de Durance = 1, Pays des Ecrins = 6, Pays du Guillestrois = 14, Serre-Ponçon = 5.

Chambres d'hôtes : 153 établissements en moyenne, dont 38 sont situés en station de sports d'hiver et 115 hors station.

- Nombre de chambres d'hôtes par bassin touristique : Briançonnais = 26, Champsaur = 18, Dévoluy = 2, Gapençais/Val de Durance = 9, Pays des Ecrins = 7, **Pays du Buëch = 47 soit 31% de l'offre en chambres d'hôtes**, Pays du Guillestrois = 10, Queyras = 11, Serre-Ponçon = 18, Valgaudemar = 5.

Gîtes ruraux auprès des Gîtes de France : 842 établissements en moyenne.

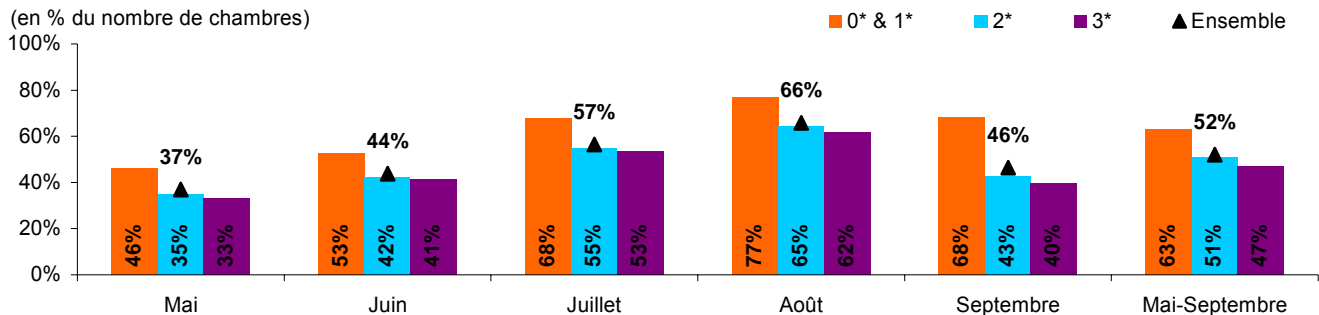
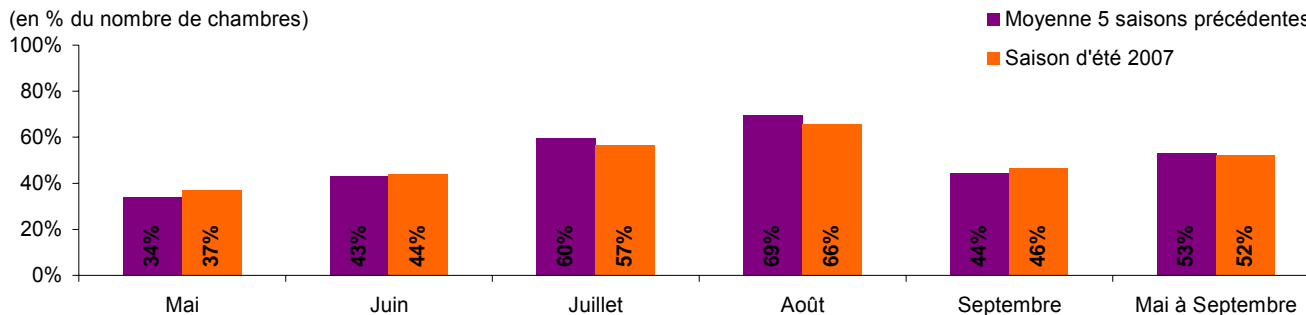
Hôtels classés

(de mai à septembre inclus)

51% de répondants

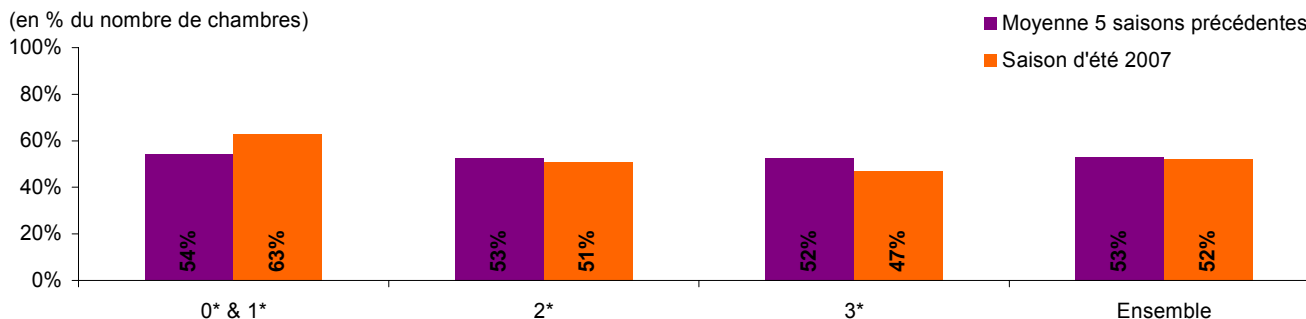
- ⇒ 52% d'occupation moyenne des chambres l'été 2007
- ⇒ 2,3 jours de durée moyenne de séjour
- ⇒ 552 000 nuitées dont 16% sont étrangères (6% de Belges, 2% chacun d'Allemands et Italiens, 1% chacun de Britanniques, de Suisses, d'Espagnols et de Scandinaves)

Une saison estivale 2007 sensiblement dans la moyenne des cinq années précédentes grâce aux mois de mai, juin et septembre en légère hausse a contrario du cœur de saison qui enregistre une baisse de 3 points.



Les hôtels 0*&1* obtiennent encore les meilleurs résultats de fréquentation cet été.

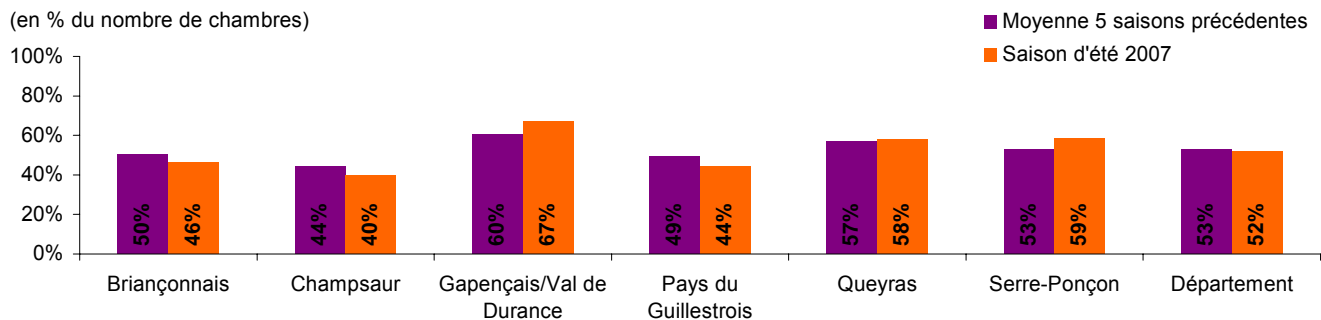
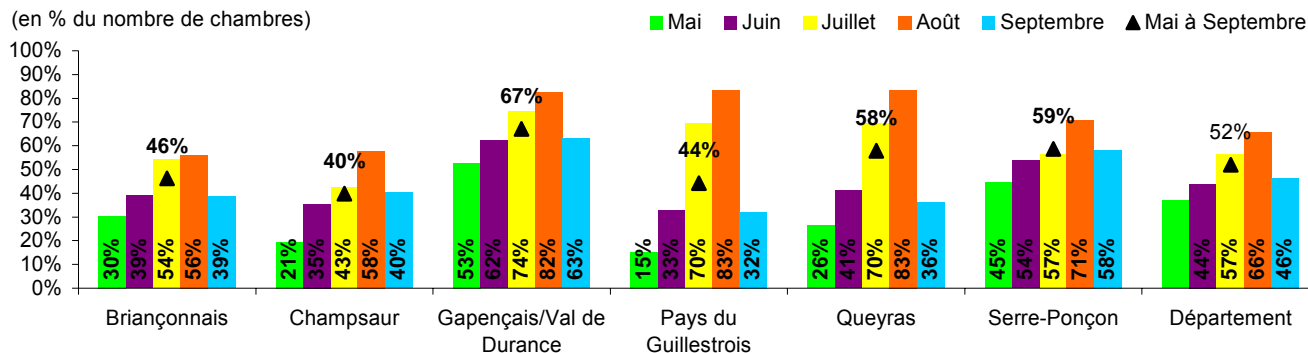
Les hôtels classés 0*&1* confirment leur progression de leur niveau de fréquentation par rapport à la moyenne des cinq saisons précédentes.



Hôtels classés (suite)

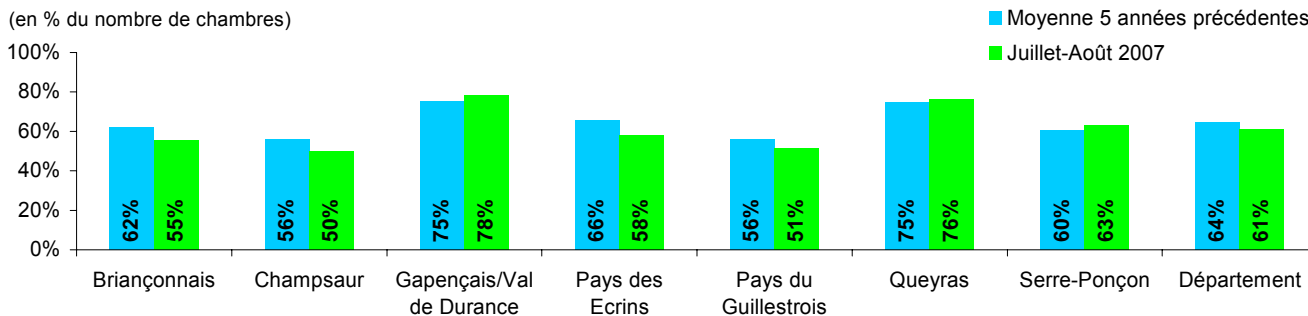
(de mai à septembre inclus)

Une progression de 5 points par rapport à l'an dernier pour les hôtels classés du Gapençais/Val de Durance (67%). Le Queyras (58%) et Serre-Ponçon (59%) sont également en légère hausse.



Par rapport à la moyenne des cinq dernières années, les hôtels classés du Gapençais/Val de Durance et de Serre-Ponçon ont une hausse de fréquentation respective de 7 et 6 points. Ceux du Queyras, eux, gagnent 1 point.

La fréquentation du cœur de saison (juillet/août), est en recul de 3 points par rapport à la moyenne des 5 années précédentes. Seuls les bassins du Gapençais/Val de Durance, de Serre-Ponçon et du Queyras ont une fréquentation en hausse.

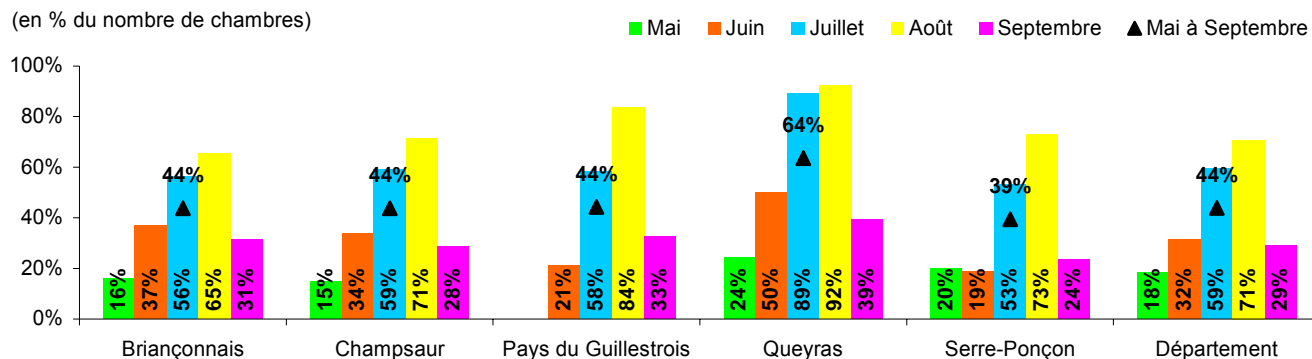
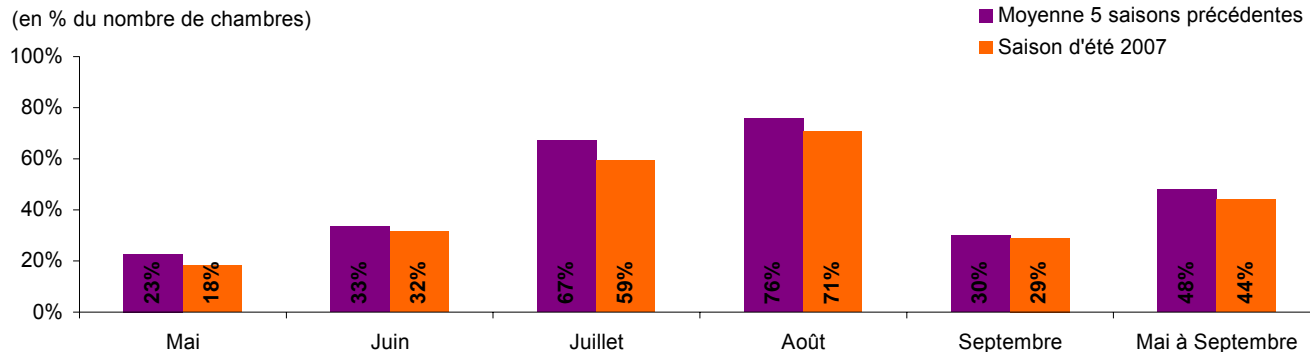


Chambres d'hôtes ⇒ 44% d'occupation moyenne des chambres l'été 2007

(de mai à septembre inclus) ⇒ 70 000 nuitées dont 11% sont étrangères

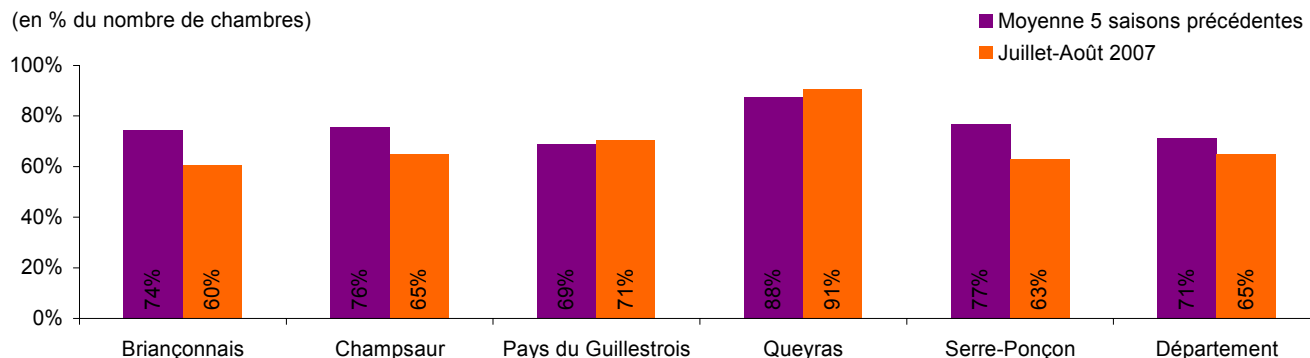
35% de répondants

Une fréquentation estivale globalement en baisse. Les mois de juin et septembre sont toutefois les plus stables.



Les chambres d'hôtes du Queyras affichent les meilleurs scores de fréquentation.

Les chambres d'hôtes du Queyras et du Pays du Guillestrois ont une hausse de fréquentation par rapport à la moyenne des 5 saisons précédentes.



Ces résultats sont à utiliser avec précaution du fait du nombre de répondants peu élevé.

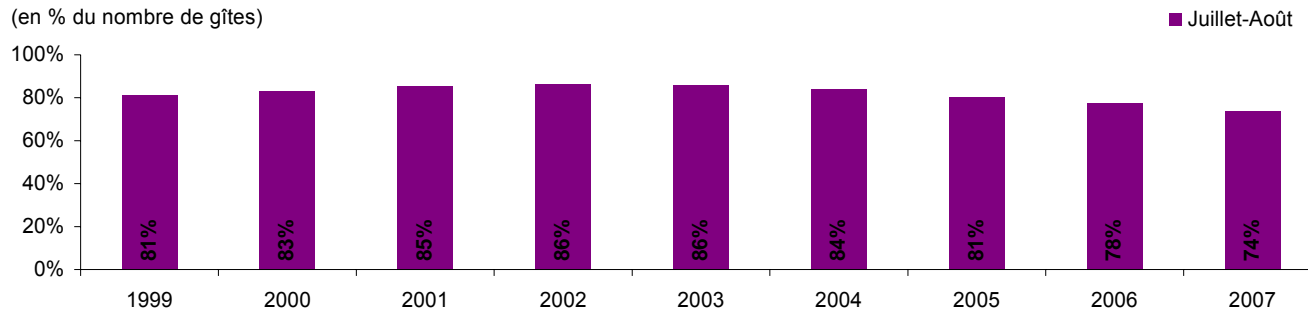
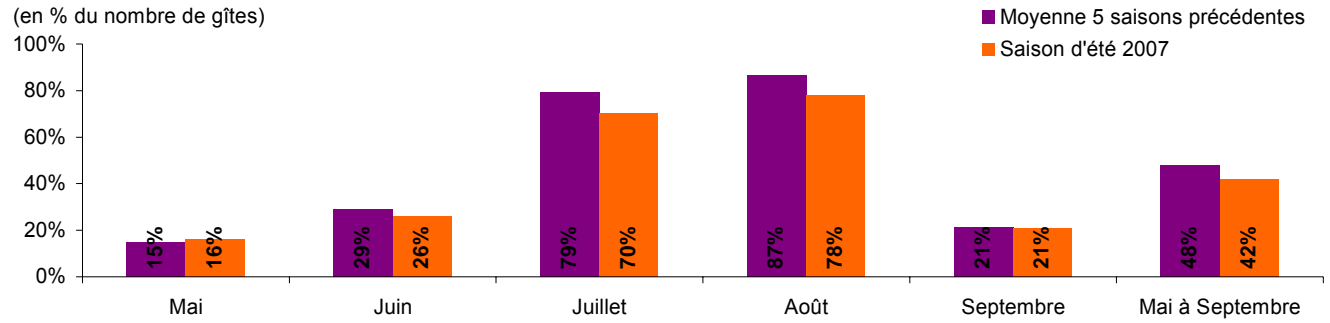
Gîtes ruraux en centrale de réservation ⇒ 42% d'occupation moyenne des gîtes l'été 2007

Gîtes de France

(de mai à septembre inclus)

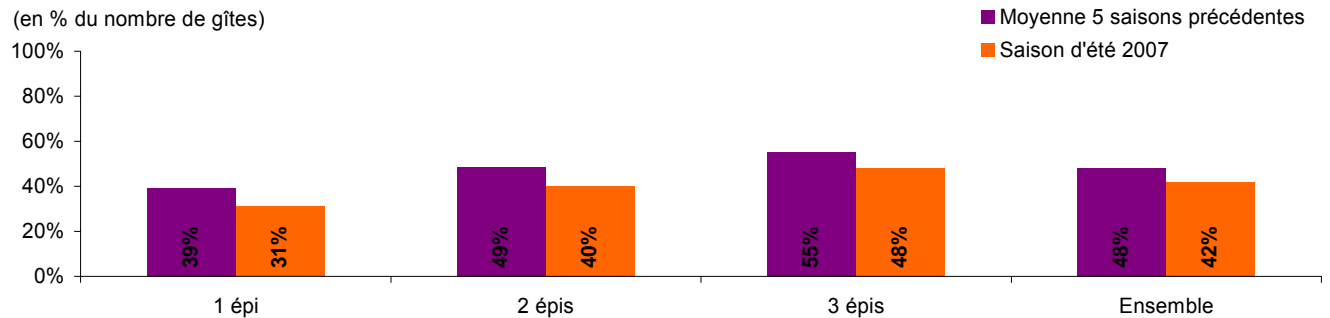
50% du parc total

Une fréquentation en recul de deux points pour les gîtes ruraux par rapport à l'été 2006, et de six points comparée à la moyenne des cinq saisons estivales précédentes.



Une diminution de la fréquentation de ce mode d'hébergement depuis l'été 2004 que l'on retrouve dans les autres départements de montagne.

Les gîtes ruraux 3 épis, en centrale de réservation, restent la catégorie de classement privilégiée par la clientèle des Gîtes de France.



Campings classés

(de mai à septembre inclus)

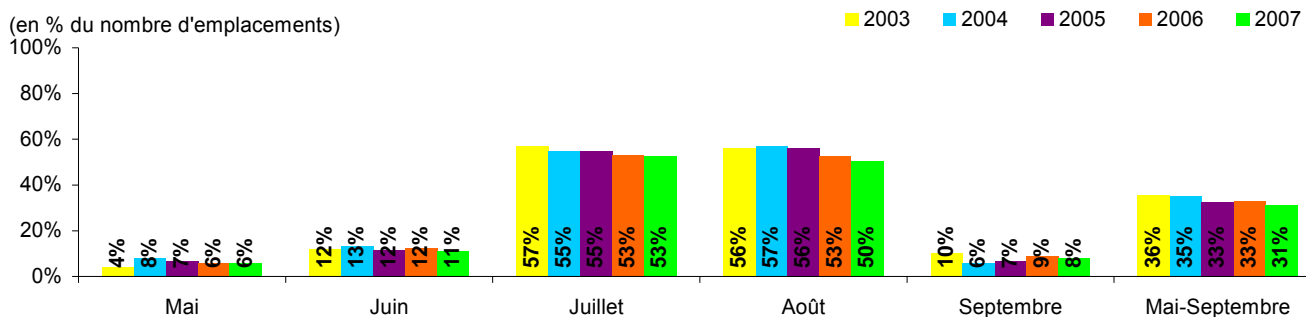
49% de répondants

⇒ 31% d'occupation moyenne des emplacements l'été 2007

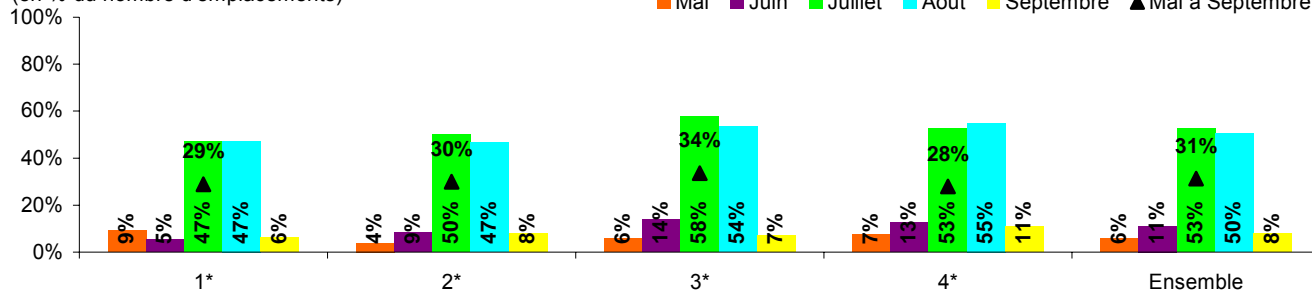
⇒ 6,3 jours de durée moyenne de séjour

⇒ 1 300 000 nuitées dont 38% sont étrangères (15% de Néerlandais, 7% d'Italiens, 6% d'Allemands, 4% de Belges, 2% de Britanniques et de Suisses chacun)

Une fréquentation en baisse par rapport aux étés précédents.



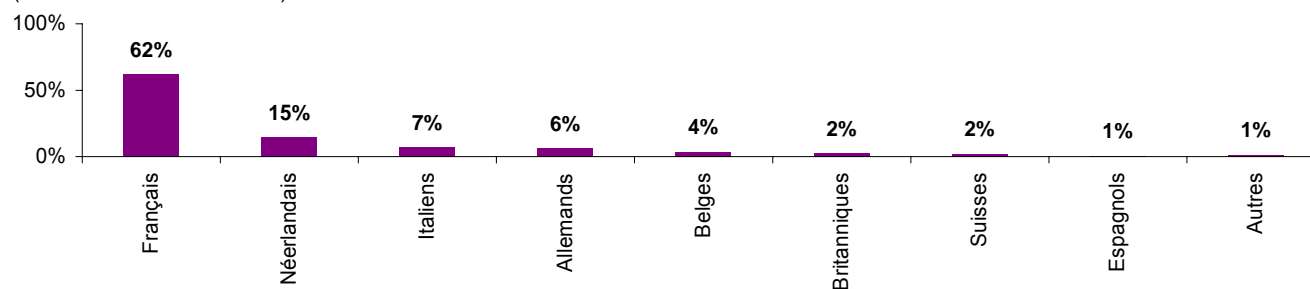
(en % du nombre d'emplacements)



Les campings classés 3* enregistrent le meilleur taux d'occupation, soit 34% pour l'ensemble de la saison estivale 2007.

La clientèle étrangère est toujours importante dans les campings : 38% de leurs nuitées

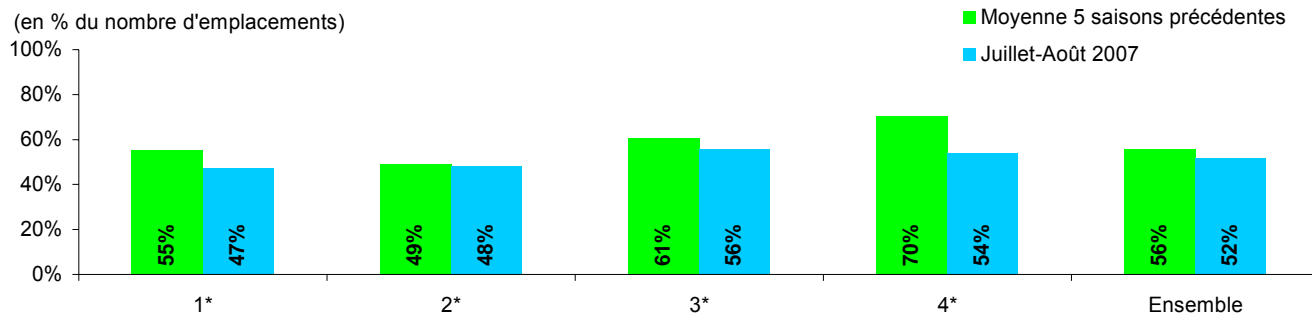
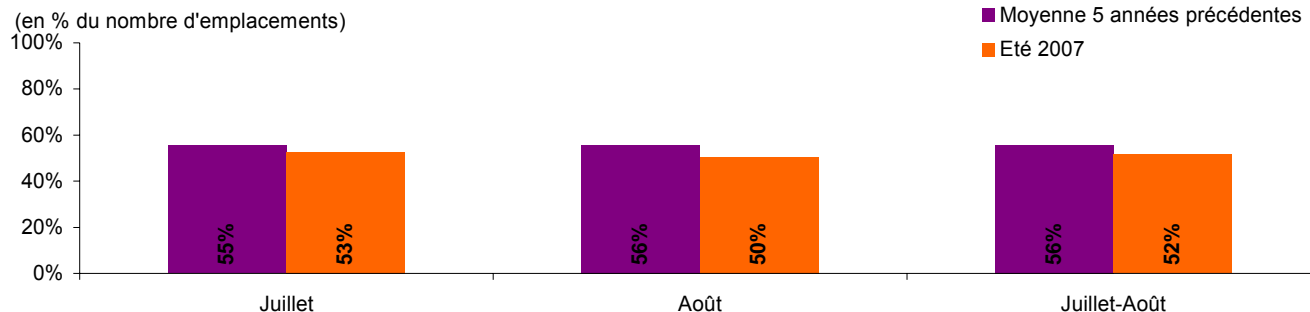
(en % du nombre de nuitées)



Campings classés (suite)

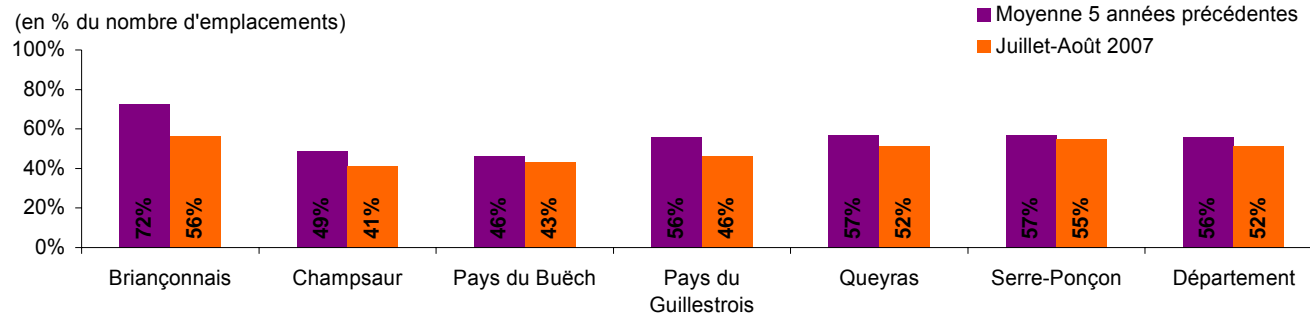
(de juillet à août inclus)

52% d'occupation dans les campings au cours des mois de juillet-août, soit une baisse de 4 points par rapport aux cinq étés précédents.



Les campings 2* sont les seuls à conserver une relative stabilité dans leur fréquentation.

Les campings classés du bassin de Serre-Ponçon tirent bien leur épingle du jeu.



Centres et Villages de Vacances

⇒ 35% d'occupation moyenne des lits l'été 2007

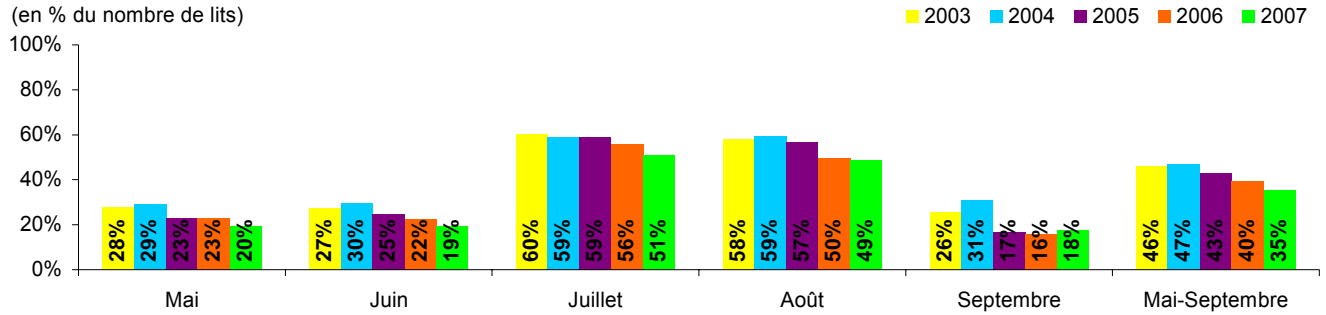
⇒ 6,7 j de durée moyenne de séjour

(de mai à septembre inclus)

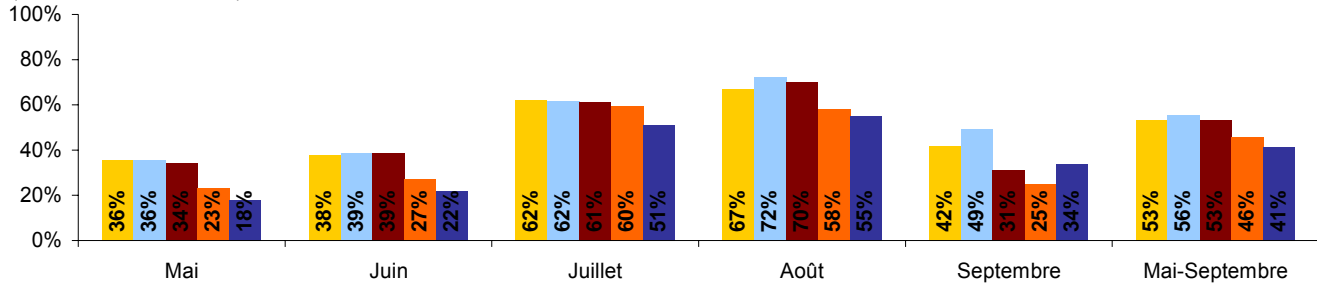
⇒ 689 000 nuitées

47% de répondants

Une fréquentation en baisse pour la 3^{ème} année consécutive.

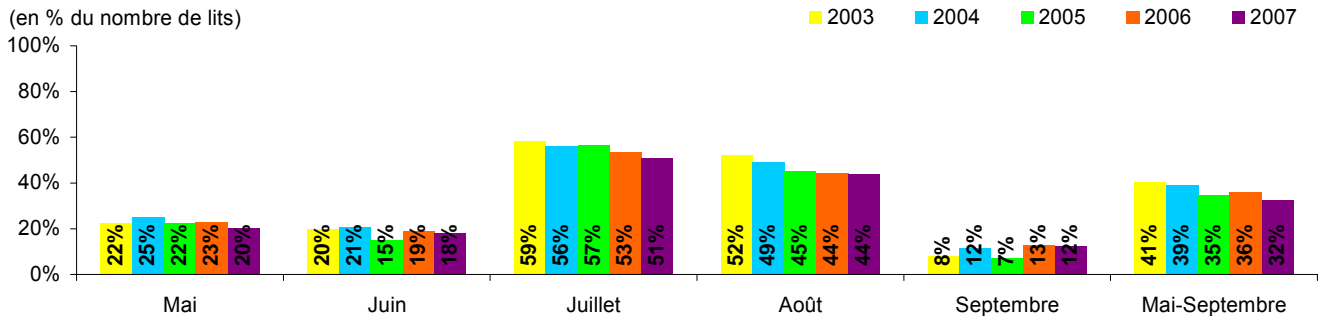


(en % du nombre de lits)



Villages de vacances : 41% d'occupation des lits sur l'ensemble de la saison estivale, soit un repli de 11 points par rapport à la moyenne des quatre étés antérieurs.

Centres de vacances : 32% d'occupation des lits, soit une baisse de 6 points par rapport à la moyenne des quatre années précédentes.



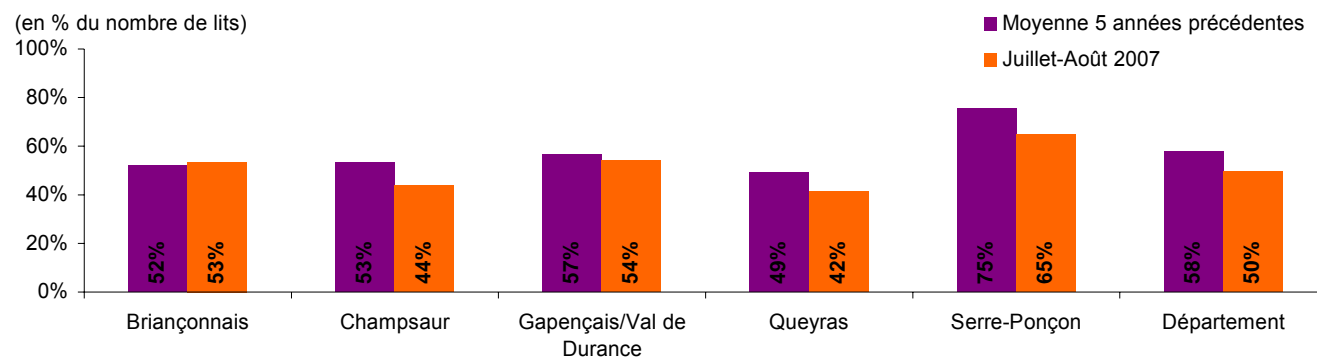
Centres et Villages

de Vacances

(suite)

(de juillet à août inclus)

Seules les structures du Briançonnais ont une fréquentation en légère hausse par rapport à la moyenne des cinq étés précédents.



Le profil de la clientèle des centres et villages de vacances dans les Hautes-Alpes...

Origine de la clientèle	Association	Coll. Publique	CE	Agence	Individuel	Autres
Moyenne 5 années précédentes	29%	20%	12%	2%	28%	9%
Juillet-Août 2007	23%	16%	7%	4%	42%	8%

Type de clientèle	Enfants	Ados	Jeunes	Adultes	Familles	Retraités
Moyenne 5 années précédentes	51%	13%	2%	20%	12%	2%
Juillet-Août 2007	38%	15%	3%	19%	23%	2%

But du séjour	Sport	Vacances/Loisirs	Stage	Autres
Moyenne 5 années précédentes	11%	85%	2%	2%
Juillet-Août 2007	17%	80%	2%	1%

Commercialisation	Directe	Indirecte
Moyenne 5 années précédentes	82%	18%
Juillet-Août 2007	85%	15%

Sur plus de 689 000 nuitées générées pendant la saison estivale, 84% sont réalisées au cours des mois de juillet et août.

Leur commercialisation, s'est pour la plupart, effectuée directement auprès de la structure d'accueil.

Les enfants et les adolescents représentent plus de la moitié des nuitées réalisées.

Le motif principal du séjour sont les vacances et loisirs pour 80% des nuitées.

L'origine de la clientèle est assez variée, 42% des nuitées sont représentées par des individuels ; 23% par des associations ; 16% par les collectivités publiques ; 7% par des comités d'entreprise.

Résidences de tourisme ⇒ 45% d'occupation moyenne des appartements l'été 2007

et « hôtelières »

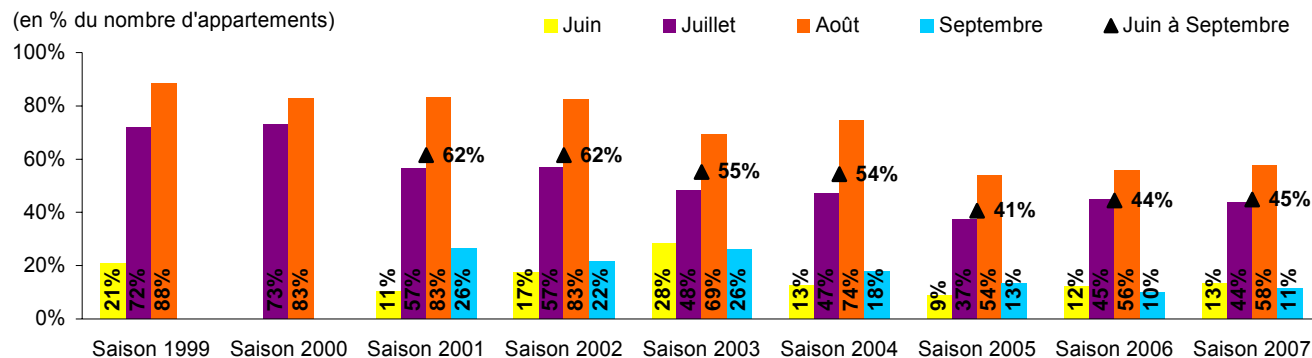
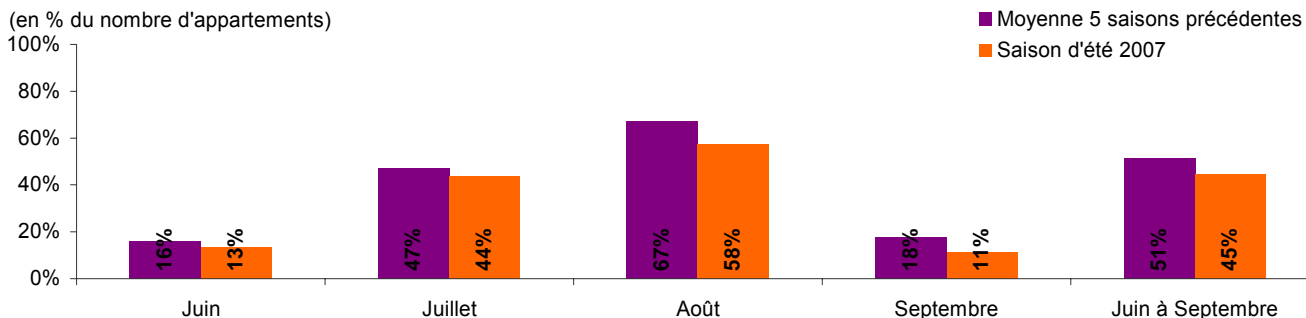
(de juin à septembre inclus)

64% de répondants

⇒ 9,9 jours de durée moyenne de séjour

⇒ 787 000 nuitées dont 5% sont étrangères

Une fréquentation en augmentation par rapport aux deux derniers étés, mais en baisse par rapport à la moyenne des cinq années précédentes, -6 points.



L'été 2007 confirme la reprise de la fréquentation.

HÔTELS ET ÉTABLISSEMENTS ASSIMILÉS

⊗ **Les hôtels homologués de tourisme ou hôtels classés**

Ce sont des établissements, avec ou sans restaurant et comportant au moins 7 chambres, classés par le Préfet après avis de la commission départementale d'action touristique. L'arrêté du 14 février 1986 définit les normes de classement ainsi que les conditions de déclassement, radiations et sanctions.

Les hôtels de tourisme peuvent ainsi se répartir en 6 catégories : «sans étoile ou 0*», 1 à 4*, 4* luxe. Ne pas confondre ce classement officiel avec d'autres établis par des guides touristiques. Certains hôtels homologués de tourisme peuvent porter le nom de motel ou de relais.

• **Les résidences de tourisme**

Ce sont des ensembles locatifs classés par le Préfet après avis de la commission départementale d'action touristique, d'au moins 100 lits et constitués de studios et d'appartements avec coin cuisine, pouvant être gérés en multipropriété. Leur classement va de 1 à 4*.

Le terme « résidence hôtelière » n'a pas de définition légale, ce sont en général des structures qui ne sont pas classées.

La distinction entre les hôtels et les résidences de tourisme repose essentiellement sur trois éléments :

- Les services offerts par les hôtels sont plus étendus que ceux des résidences de tourisme. Les hôtels offrent un certain nombre de services quotidiens (petit-déjeuner, entretien des chambres, fourniture du linge de toilette...) qui ne sont pas automatiquement fournis par les résidences de tourisme.
- L'homogénéité des unités d'habitation exigée des résidences ne l'est pas pour les hôtels.
- Les normes d'habitabilité sont différentes, les unités d'habitation des résidences devant être équipées d'une cuisine ou d'un coin cuisine et d'un sanitaire privé.

La résidence de tourisme est donc une formule intermédiaire entre l'hôtel de tourisme et le meublé de tourisme.

HEBERGEMENTS COLLECTIFS

⊗ **Les villages de vacances**

C'est un ensemble d'hébergement classé par le Préfet après avis de la commission départementale d'action touristique, en deux catégories « confort » et « grand confort ». Il fait l'objet d'une exploitation globale à caractère commercial ou non, destiné à assurer des séjours de vacances et de loisirs, selon un prix forfaitaire comportant la fourniture du repas ou de moyens individuels pour les préparer et l'usage d'équipements collectifs permettant des activités sportives et culturelles.

• **Les auberges de jeunesse**

Ce sont des centres d'accueil ouverts à tous les jeunes de moins de 26 ans, français ou étrangers. Ces structures assurent normalement un rôle de rencontres et d'organisation socio-éducative. Ces structures sont regroupées avec les centres de vacances pour l'enquête.

• **Les centres de vacances, centres à vocation sportive et les colonies de vacances**

Ce sont des centres d'hébergement à caractère collectif et pour la plupart associatifs. Ils doivent notamment obtenir l'agrément de la DDJS pour accueillir des enfants et des adolescents. Ils peuvent être organisés dans des locaux en dur ou sous tentes.

CAMPINGS

⊗ **Les campings homologués de tourisme ou campings classés**

Depuis le 1er janvier 1993, tous les terrains existants (terrains de camping, terrains de stationnement des caravanes, camps de tourisme et camps de loisirs) sont classés terrains de camping selon des normes de confort qui définissent 4 catégories de terrain (de 1* à 4*).

Sont classés terrains de camping avec la mention « tourisme », les terrains dont plus de la moitié du nombre d'emplacements est destinée à la location à la nuitée, à la semaine ou au mois pour une clientèle de passage.

Sont classés terrains de camping avec la mention « loisirs », les terrains dont plus de la moitié du nombre d'emplacements est destinée à une occupation généralement supérieure au mois par une clientèle qui n'y élit pas domicile.

• **Les aires naturelles de camping**

Terrains de camping situés en milieu rural d'une surface au plus égale à 1 hectare et contenant au plus 25 emplacements, dont l'ouverture dans l'année (jusqu'à 6 mois en continu ou non) est autorisée par arrêté préfectoral.

AUTRES HEBERGEMENTS

⊗ **Les gîtes ruraux**

Logement détenu et aménagé par des agriculteurs, des artisans ruraux ou des communes (dans ce cas appelé gîte communal) et loué pour une ou plusieurs semaines ou pour le week-end. Certains gîtes ruraux sont labellisés Gîtes de France et dans ce cas sont soumis à un classement en épis et depuis 1997 en étoiles.

• **Chambres d'hôtes**

L'activité de location de chambres d'hôtes est la fourniture groupée de la nuitée assortie au minimum de la fourniture du linge de maison ainsi que du petit-déjeuner chez l'habitant. Elle est limitée à un nombre maximal de cinq chambres pour une capacité maximale de quinze personnes. Chaque chambre d'hôtes donne accès à une salle d'eau et à un WC. Elle est en conformité avec les réglementations en vigueur dans les domaines de l'hygiène, de la sécurité et de la salubrité..

Enquête des flux – BET F. MARCHAND

L'évaluation quantitative des clientèles touristiques à partir des flux de transport est communément appelée « méthode des flux ». Il s'agit en effet de recenser au jour le jour les mouvements de voyageurs et de véhicules entrant et sortant de l'espace étudié. Ce suivi concerne l'ensemble des modes de transport et nécessite une collaboration large avec tous les acteurs de la chaîne de collecte de l'information (Directions Départementales/Régionales de l'Équipement, sociétés autoroutières, SNCF, Chambres Consulaires, Aéroports, Ports, ...). Le CRT (Comité Régional du Tourisme) est commanditaire des données flux à l'échelle régionale, départementale et sur le périmètre à neige Alpes du Sud. Le CDT (Comité Départemental du Tourisme) est commanditaire des données flux à l'échelle des bassins touristiques.

Enquête de fréquentation des hébergements

Enquête réalisée par l'Observatoire Départemental du Tourisme, de décembre à septembre inclus auprès des hôtels, campings, chambres d'hôtes, résidences de tourisme et « hôtelières », centres et villages de vacances.

Tous les hébergements recensés par type reçoivent mensuellement un questionnaire à remplir et à retourner à l'Observatoire Départemental du Tourisme.

L'Observatoire Départemental du Tourisme s'engage à respecter la confidentialité individuelle des données de fréquentation fournies, et ne publie pas de résultats issus de moins de trois répondants et d'un nombre de lits/chambres/emplacements avec un poids suffisamment représentatif.

Les résultats des gîtes ruraux en centrale de réservation sont fournis par les Gîtes de France.

Enquête de fréquentation des sites et monuments

Enquête réalisée par l'Observatoire Départemental du Tourisme, chaque année, auprès des principaux sites et monuments du département.



Hautes Alpes

Comité Départemental du Tourisme

Observatoire Départemental du Tourisme

Comité Départemental du Tourisme

BP 46 – 8bis rue capitaine de Bresson

05002 GAP Cédex

Tél. 04 92 53 00 50 – Fax 04 92 53 31 60

Email : sophie.franceschi@hautes-alpes.net